INFOS

n° 47 Été 2012

Le bulletin communal de LAGRASSE

CITÉ DU PAYS CATHARE

VILLE ET MÉTIERS D'ART

LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

SOMMAIRE

Le mot du maire

Commune

4 - Conseil municipal du 27 mars 2012
5 - Conseil municipal du 6 avril 2012
6 - Budget : Compte administratif 2011
7 - Budget : Dépenses scolaires - Garderie périscolaire
8 - Budget : Prévisionnel 2012
9 - Budget : Impôts et redevances
10 - Budget : Suventions aux associations
11 - Commissions Stationnement et Environnement
12 - Association Villes et Métiers d'art
12 - Commission Patrimoine

Intercommunalité

15 - Conseil communautaire du 23 mai 2012
18 - Pays Corbières & Minervois
19 - Natura 2000 Vallée de l'Orbieu

L'école communale

21 - « Les échos liés »

Les associations

24 - La bibliothèque municipale
24 - Association Or
25 - Les amis de Notre Dame du Carla
26 - Office du tourisme
27 - Amicale féline lagrassienne
28 - Artkissonn'
29 - Le foyer d'éducation populaire
30 - Le comité des fêtes
31 - Le Marque-page
32 - Le collectif citoyen en Corbières

Histoires locales

34 - La famille Cros : Charles et la photographie en couleurss

Et tout le reste ...

38 - Et en bref
40 - Les résultats des élections
42 - La rédaction, mode d'emploi
43 - Vos suggestions

Joints à ce bulletin ...

- «Lagrasse pratique 2012»
- Les manifestations de la saison par l'office de tourisme

Photo de couverture : Cloisoir acquis par la commune - Alphonse Snoeck

Mairie en bref

Ouverture au public des bureaux de la mairie
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

tél. 04 68 43 10 05
fax. 04 68 43 10 41
site web www.lagrasse.fr
courriel Mairielagrasse@wanadoo.fr

Une boîte aux lettres est à votre disposition dans la porte d'entrée.

Les réunions du conseil municipal sont publiques.
La date et l'ordre du jour sont affichés à la mairie et sur le panneau d'affichage devant la pharmacie et dans les principaux commerces. Elles sont annoncées sur le site internet à la rubrique «Oyez Lagrassiens !»

Les réunions du conseil communautaire sont également publiques. Elles sont sur le site et annoncées de la même manière.

ÉDITORIAL

Le mot du maire

Les mois de mai et juin sont traditionnellement les mois du renouveau, dans la nature bien entendu, mais aussi cette année en politique avec l'élection présidentielle suivi des élections législatives.

C'est le changement que la majorité des français a choisi, incarné par François Hollande et un nouveau gouvernement qui va proposer une politique, qui je l'espère, saura répondre à de nombreuses problématiques que vous rencontrez tous au quotidien dans une période aussi difficile que celle-ci.

Pour nous l'espoir en premier lieu sera de transformer la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) en AVAP (Aires de mise en Valeur Architectural et Patrimonial) ce qui va permettre d'obtenir des zones constructibles.
Fidèle à notre engagement de mars 2008, nous ferons l'acquisition de certaines parcelles pour permettre à notre jeunesse de pouvoir s'installer et de vivre dans son village.

L'élaboration du schéma directeur d'adduction d'eau potable provoque momentanément des coupures d'eau, je tiens à m'excuser pour ces perturbations désagréables, mais inévitables pour la réalisation de cette étude.

Le chantier d'insertion poursuit son activité, le dallage de la place de la Halle vient d'être entièrement réhabilité. Et la deuxième phase sera la réfection de la calade autour de la place. Encore une fois merci à ces jeunes gens ainsi qu'à leur moniteur M. Mazzarelli qui restaurent notre patrimoine avec beaucoup d'application et dont je vous invite à vous rendre compte par vous-même.

En séance du 15 avril, le compte administratif 2011 et le budget 2012 ont été voté à l'unanimité par les conseillers municipaux et comme les années précédentes, sans aucune augmentation d'impôt pour la part communale.

Un groupe d'élus s'est penché sur le délicat problème du stationnement, il a été décidé de mettre en place une zone bleue (arrêt temporaire) pour favoriser l'accès chez les artisans et commerçants, le stationnement au parking des Oliviers est devenu payant pour les camping-cars.

Je tiens à rappeler que la divagation des chiens est interdite. Malgré nos divers avertissements, certains propriétaires ne respectent rien, je vous reprécise que le nouvel arrêté est applicable depuis le 1er juin.2012, et il n'y aura aucune dérogation accordée.

Bonnes vacances à tous.

René Ortéga

Le conseil municipal

Séance du 27 mars 2012

Présents : Jacques Alquier, Audrey Betbeder, Antoine Chapelot, Philippe Descroix, Bernard Fraisse, Sébastien Mazuque, René Ortega, Chantal Pouytes, Martine Raynal, Sandra Rey, Jean-Paul Salvagnac, Alphonse Snoeck.

Procurations :
Philippe Rey à René Ortega

Absents : Cécile Jenin

Secrétaire de séance : Philippe Descroix

Le maire fait le compte rendu succinct du dernier conseil municipal qui date du 29 février 2012 et demande son approbation.

Le maire informe le conseil municipal qu'en ce qui concerne le schéma directeur de l'eau potable la phase 2 est lancée. La commission d'appel d'offres s'est réuni ce jour à 18 h et a procédé à l'ouverture des trois offres qui ont été déposées en mairie. Les trois entreprises sont : Véolia, TPAL, Bleuze-TP. La commission a retenu deux des trois offres qui sont les propositions de Véolia et de TPAL. Elle a demandé au cabinet d'études Azur-environnement d'étudier plus précisément les deux offres et de lui soumettre un rapport afin de déterminer l'entreprise à choisir. Explication est faite au conseil municipal de l'intérêt et du contenu du schéma directeur de l'eau.

Le maire expose au conseil municipal qu'il y a environ 10 jours de cela, MM. Alphonse Snoeck et Jean-Pierre Sarret ont été contactés par Mme Delphine Christophe, conservatrice de la Direction Régionale des Affaires Culturelles au sujet d'une vente aux enchères sur Narbonne concernant 19 closoirs médiévaux provenant d'un plafond peint de Lagrasse. Une action conjointe entre la commune de Lagrasse et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a été entreprise afin d'éviter la disparition de ces objets propriété du patrimoine lagrassien. Cette opération consistait à permettre que la conservatrice de la DRAC exerce le droit de préemption le jour de la vente pour le compte de la commune de Lagrasse. Ce droit de préemption a été exercé le 17 mars 2012, et les 19 closoirs sont devenus propriété de la commune de Lagrasse avec l'aide précieuse de la DRAC. La mise à prix de la vente a été fixée à 10 000 € plus les frais du commissaire-priseur qui s'élèvent à 2 000€ soit un montant total de 12 000 €. La DRAC s'est engagée à nous aider à hauteur de 6 000 €, sous la responsabilité de Mme Delphine Christophe. Le maire demande au conseil municipal de faire l'acquisition des 19 closoirs et de le mandater afin d'obtenir le paiement de la subvention auprès de la DRAC.
Le conseil municipal approuve.

Le maire rappelle que M. Gilles Mazzarolli travaille à Lagrasse à mi-temps depuis le début de l'année 2012, ayant pour mission d'animer et de promouvoir le chantier d'insertion qui rénove notre riche patrimoine. Le maire précise que M. Mazzarolli recherche un travail à temps complet et qu'il n'est pas exclu que celui-ci quitte son poste actuel. Par conséquent le maire propose au conseil municipal de compléter son mi-temps en embauchant M. Gilles Mazzarolli afin de pouvoir terminer le chantier de rénovation. **Un accord favorable est donné pour un contrat à mi-temps jusqu'à fin d'année 2012.**

Le maire demande au conseil municipal la création d'une commission pour régler les problèmes de stationnement.

Le conseil municipal approuve, une première réunion se tiendra le jeudi 5 avril à 18 h 30, la commission se composera de Jacques Alquier, Antoine Chapelot, Philippe Descroix, Bernard Fraisse, Sébastien Mazuque, René Ortega et Martine Raynal.

Mme Sandra Rey demande à ce que soit clarifié le système de réservation de salle. Il est rappelé que l'on doit établir une convention pour l'occupation des salles.

Antoine Chapelot souhaite avoir des précisions sur le projet médiathèque. Le maire explique que le conseil général souhaite implanter des médiathèques sur tout le département afin de remplacer à terme le Bibliobus. Le conseil général financera les équipements.

Séance du 6 avril 2012

Présents : Jacques Alquier, Audrey Betbeder, Philippe Descroix, Bernard Fraisse, Sébastien Mazuque, René Ortega,, Martine Raynal, Philippe Rey, Sandra Rey, Jean-Paul Salvagnac.

Procurations :
Alphonse Snoeck à René Ortega
Antoine Chapelot à Audrey Betbeder
Chantal Pouytes à Martine Raynal
Cécile Jenin à Philippe Descroix

Secrétaire de séance : Bernard Fraisse

Le maire fait le compte rendu succinct du dernier conseil municipal qui date du 27 mars 2012 et demande son approbation.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2011 :
Le maire présente les comptes administratifs des différents budgets 2011.

Budget principal :
Fonctionnement :
Dépenses 762 385,37 €
Recettes 953 307,81 €
Résultat **+** 190 922,44 €
dont 106 000 € d'excédent reporté.

Investissement :
Dépenses 624 255,32 €
dont 26 271,87 € de déficit reporté.
Recettes 527 941,37 €
Résultat **–** 96 313,95 €

Budget du service eau et assainissement :
Exploitation :
Dépenses 114 814,15 €
Recettes 268 086,43 €
dont 127 292,03 € d'excédent reporté.
Résultat **+** 153 272,28 €

Investissement :
Dépenses 42 402.52 €
Recettes 138 765.66 €
dont 96 016.63 € d'excédent reporté.
Résultat **+** 96 363.14 €

Après que le maire ait quitté la salle, **le conseil** municipal réuni sous la présidence de M. Jacques Alquier **approuve à l'unanimité ces différents comptes administratifs.**
Après examen des comptes administratifs 2011, considérant que les opérations ont été régulièrement comptabilisées, statuant sur l'affectation des résultats, le conseil municipal décide d'affecter ces résultats comme suit :
Budget principal : 190 922,44 €
– report de 94 608,49 € en fonctionnement.
et 96 313,95 € en investissement.
Budget du service eau et assainissement : 153 272,28 € reporté en exploitation.

BUDGETS 2012 :
Sur proposition du maire qui rappelle les réunions préparatoires, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget principal et le budget du service eau et assainissement proposés pour 2012. Les taux des taxes directes locales communiqués par les services fiscaux sont identiques à 2011 et majorés du fait des transferts décidés par l'État pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le produit de la nouvelle taxe appelée contribution économique des entreprises a été notifié par l'État. Compte tenu des transferts opérés en taxe d'habitation et foncier bâti, le produit fiscal global sera amputé de la somme de 66 160 euros reversé à un fond national de péréquation au profit des communes perdantes après les réformes fiscales(GIR : Garanti Individuelle des Ressources).

Rappel des taux :
Taxe d'habitation : 21,18 % (idem en 2011).
Taxe foncier bâti : 25,79 % (idem à 2011)
Taxe foncière non bâti : 99,13 % (idem en 2011).

Au budget principal les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent aux sommes de 901 060,49 € et à 369 395,95 € en section d'investissement.

Au budget du service de l'eau et de l'assainissement, les dépenses et les recettes en exploitation s'équilibrent à la somme de 227 772,28 € et à 119 000 € en section d'investissement.

Les budgets 2012 sont approuvés à l'unanimité.

Suite à la mise en suspens de la décision (CM du 27 mars 2012) de l'entreprise à retenir pour effectuer les travaux préalables du schéma directeur de l'eau potable, le maire informe le conseil municipal des conclusions du rapport de l'entreprise Azur-Environnement concernant le dit schéma. Il en ressort que l'entreprise Véolia - Eau est celle à retenir. Le maire invite le conseil municipal à se prononcer. Le choix de l'entreprise Véolia - Eau est accepté.

Le maire demande au conseil municipal la création d'un poste d'agent principal administratif 2e classe suite à l'avancement d'une de nos secrétaires.
Le conseil approuve.

Le budget

Les budgets communaux

Le conseil municipal du 6 avril 2012 a approuvé les différents comptes administratifs de l'année 2011 et voté les budgets 2012.

Compte administratif 2011 du budget principal

en €	Dépenses	Recettes	Résultat
FONCTIONNEMENT	762 385,37	953 307,81	Excédent de 190 922,44
INVESTISSEMENT	624 255,32	527 941,37	Déficit de 96 313,95
TOTAUX	1 386 640,69	1 481 249,18	Excédent de 94 608,49

FONCTIONNEMENT

Total DÉPENSES réalisées	**762 385,37**
Charges à caractère général	245 319,28
Charges financières	389,20
Charges de personnel	334 158,37
Autres charges de gestion courante	116 358,52
Atténuation de produits	66 160,00

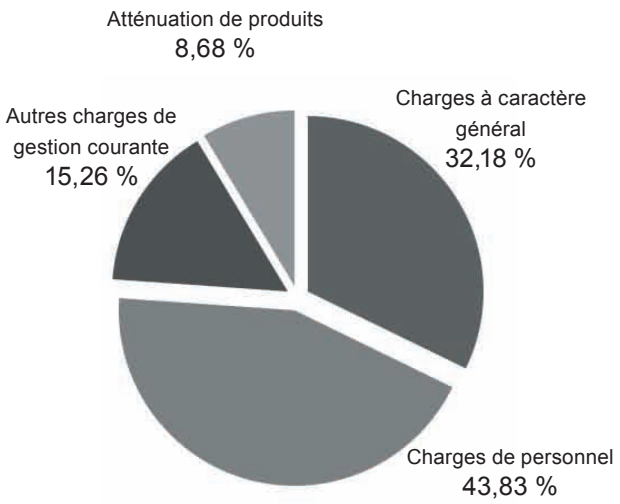

Total RECETTES réalisées	**847 307,81**
Produits des services	50 786,89
Impôts et taxes	385 383,32
Dotations et participations	267 385,98
Autres produits de gestion courante	86 995,65
Atténuation de charges	33 888,67
Produits exceptionnels	22 867,30
Résultats reportés 2010	**106 000,00**
Total recettes cumulées	**953 307,81**

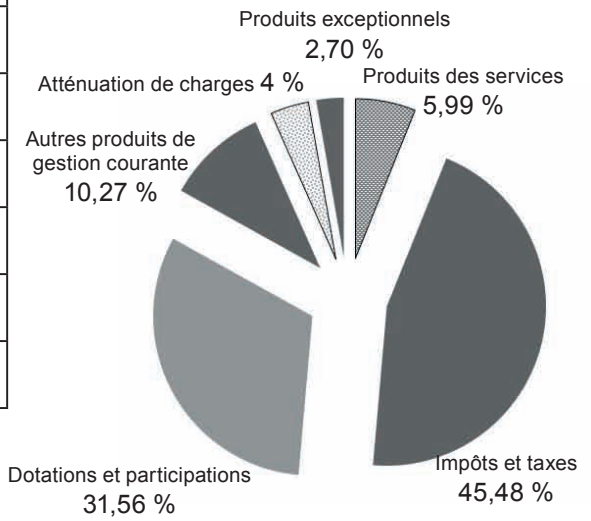

DÉPENSES SCOLAIRES - année 2011 - *73 enfants scolarisés*			
INVESTISSEMENT	**Matériels bureau**	Achat copieur école	1 841,84
		Mobilier école / garderie	3 174,18
	Travaux	Menuiserie	996,57
		Sanitaires / électricité	3 148,90
	Sous-total		**9 161,49**
	Coût par enfant (investissement)		**125,50**
FONCTIONNEMENT	**Électricité**	Consommation…	491,03
	Combustibles	Fioul…	5 201,04
	Autres fournitures	Petit équipement	53,72
		Réservoir WC école	132,62
	Fournitures scolaires	Livres, cahiers, papeterie…	5 161,82
	Bâtiment	Assurance	522,77
		Entretien chaudière	165,56
	Maintenance	Photocopieur	179,28
		Vérifications extincteurs	283,02
		Vérifications électriques	406,08
	Fêtes	Goûter Noël	263,07
		Chouquettes, chocolatines	52,00
	Transports	Ramassage	6 899,70
		Rencontres sportives (Galopetta)	714,00
	Sortie piscine	Sortie piscine 2e trimestre	1 500,00
	Frais télécommunication	Consommation téléphone, internet	1 115,65
	Hameau de Villemagne (SIVOS)	Participation pour la scolarisation des enfants dans les écoles du Val de Dagne.	1 433,91
	Coopérative scolaire		2 770,00
	Voyage		1 500,00
	Dépenses de personnel	ATSEM (École maternelle)	13 661,88
		Entretien	14 221.28
	Restaurant scolaire	Fonctionnement (à la charge de la commune)	10 899,04
	Sous-total		**67 578,45**
	Coût par enfant		***925,73***
		TOTAL dépenses	**76 739,94**
		TOTAL coût par enfant	***1 051,23***

GARDERIE PÉRISCOLAIRE 2011

du 3 janvier au 1er juillet et du 5 septembre au 16 décembre

	DÉPENSES	**5 895,24**	**RECETTES**	**1 900,00**
PERSONNEL 341 heures	Agents titulaires 30,5 h X 15,26 €	465,43	**Participation des familles** 1,25 € par séquence (matin ou soir) Soit 1 520 séquences X 1,25 € 136 jours de fonctionnement 1 520 enfants accueillis soit 11,09 enfants par jour	1 900,00
	Agents non titulaires 310,5 X 13,44€	4 173,12		
	Sous-total 1	**4 638,55**		
FOURNITURES MOBILIERS	Mobilier	588,43		
	Carnets régie	336,08		
	Fournitures diverses	41,85		
	Téléphone	290,33		
	Frais secrétariat	Non évalués		
	Éclairage, chauffage	Non évalués		
	Sous-total 2	**1 256,69**		

Budget principal : budget prévisionnel 2012

en €	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	901 060,49	901,060,49
INVESTISSEMENT	369 395,95	369 395,95
TOTAUX	**1 270 456,44**	**1 270 456,44**

FONCTIONNEMENT

Total DÉPENSES	**901 060,49**
Charges à caractère général	229 500,00
Charges financières	7 500,00
Charges de personnel	354 720,49
Atténuations de produits	66 160,00
Autres charges de gestion courante	124 500,00
Dépenses imprévues	40 000,00
Virement à la section investissement	78 680,00

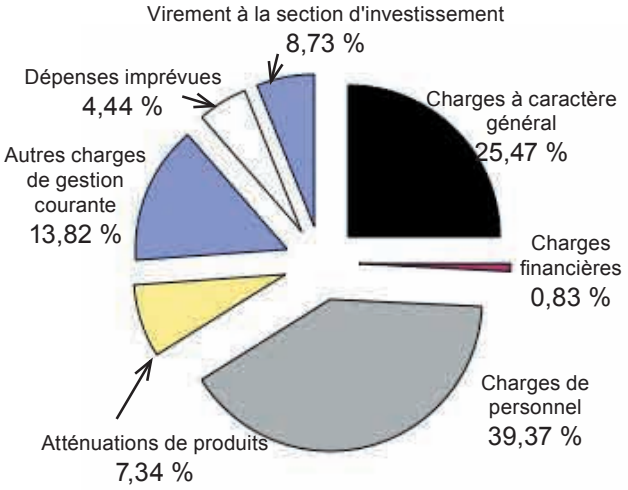

Total RECETTES	**901 060,49**
Produits des services	40 500,00
Impôts et taxes	370 952,00
Dotations et participations	259 000,00
Autres produits de gestion courante	102 000,00
Atténuation de charges	20 000,00
Produits exceptionnels	10 000,00
Résultats reportés 2010	94 608,49

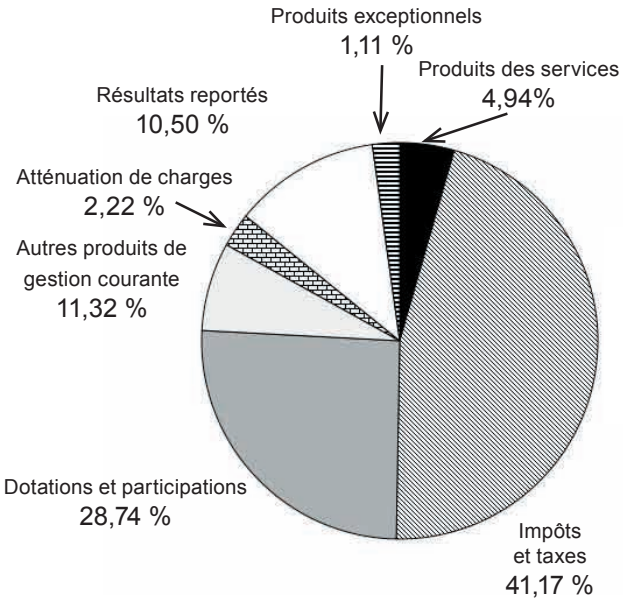

IMPÔTS LOCAUX			
	Produits 2012	**Taux 2012**	*Taux 2011*
Taxe d'habitation	157 960,00	**21,18 %**	*21,18 %*
Foncier non bâti	144 785,00	**25,79 %**	*25,79 %*
Foncier bâti	37 570,00	**99,13 %**	*99,13 %*
Taxe CFE (Contribution économique des entreprises)	20 637,00	non communiqué	*0,936 %*
Prélèvement GIR Garantie Individuelle des Ressources	- 66 160,00		
TOTAL	294 792,00		

TAUX des REDEVANCES		
Camping Boucocers (tarifs par nuit)	adulte	5,80
	enfant (- de 12 ans)	2,80
	groupe (+ de 20 pers.)	5,00
	électricité	2,80
	forfait auto caravane (1re nuit)	9,00
Canal d'arrosage Horte Mage	prise d'eau par parcelle	13,00
	jardin par m^2	0,12
	friche par m^2	0,12
	verger par m^2	0,02
	vigne par m^2	0,005
Eau et assainissement	compteur et branchement par an	65,00
	redevance eau par m^3	0,60
	redevance assainissement par m^3	0,90
	taxe eau potable par m^3	0,1559
	taxe pollution par m^3	0,21
	taxe modernisation par m^3	0,15
Restaurant scolaire	par repas	3,53
Garderie scolaire	par séquence	1,25
Emplacement brocante	emplacement 4 mètres linéaires	6,50
Emplacement marché	emplacement à la journée	4,00
	du 1er avril au 30 septembre	60,00
	à l'année	80,00
Terrasses, café, restaurants	d'avril à septembre par m^2	8,25
Terrasses couvertes et fermées	par mois par m^2	4,39
Redevance camping-car	par nuit	3,00

SUBVENTIONS 2011 aux associations lagrassiennes	
ACCA Lagrasse (chasseurs)	800,00
Amicale des sapeurs pompiers	1 416,00
Amis de Notre-Dame du Carla	400,00
Amis des orgues	1 500,00
Anciens combattants de Lagrasse	350,00
Artkissonn’	2 800,00
Artkissonn’ (nettoyage)	500,00
Artkissonn’ (tarif préférentiel lagrassiens)	600,00
Association amicale féline Lagrasse	300,00
Association Or	200,00
Club de tennis	1 200,00
Club du troisième âge	800,00
Comité des Fêtes	3 400,00
Coopérative scolaire	2 770,00
FAOL (CADA)	2 000,00
F.E.P. (emploi)	7 350,00
F.E.P. (fonctionnement)	2 443,00
Hyménée (concerts)	1 500,00
Hyménée (théâtre école)	504,00
Hyménée (fonctionnement)	1 500,00
Lagrasse Football Club	2 800,00
Office de tourisme (fonctionnement Maison du Patrimoine)	12 144,46
TOTAL	**47 277,46**

Les commissions municipales travaillent.

Commission Stationnement

Rapporteur : Antoine Chapelot

Réunion du 5 avril 2012

Présents : Jacques Alquier, Antoine Chapelot, Philippe Descroix, Bernard Fraisse, Sébastien Mazuque, René Ortega, Martine Raynal, et M. Jean Durand.

En cette première réunion de la « commission stationnement », nous n'avons pas eu le temps de poser toutes les problématiques et répondre à toutes les questions. D'autres réunions auront lieu.

Des solutions sont à trouver, à court et à long terme, en bonne cohérence, été comme hiver.

À court terme, il a été décidé :

– De réouvrir un parking sur le devant de l'école et de fermer aux véhicules une partie de la Promenade (depuis le café jusqu'après le Coupa Talen), comme l'été dernier, et à partir du 6 juillet 2012.
– De rendre obligatoire les traditionnelles « autorisations de stationnement » à partir du 1er mai 2012 jusqu'au 30 septembre 2012, à demander et retirer en mairie.
– De créer 8 places de stationnement en zone bleue (les places le long de la Promenade devant l'école et le terrain de boules) ; zone bleue dûment indiquée par un ou deux panneaux réglementaires : stationnement autorisé d'1 heure de 9 h à 19 h ; les disques seront à retirer gratuitement en mairie et à l'office de tourisme.
– De supprimer la place de stationnement place de l'Ancoule face au distributeur de billets, ainsi que les 2 emplacements de la place de la Bouquerie (en gardant celui réservé au stationnement des handicapés qui sera repositionnée en long, ainsi qu'une place zone bleue) ; ceci afin de commencer à aérer le centre du village.
– De créer une taxe pour les camping-cars bénéficiant des services eau-vidange-poubelles : 3 € la nuitée ; ils pourront s'acquitter en mairie ou à l'office de tourisme où un reçu leur sera délivré.
– D'actualiser l'arrêté municipal réglementant la circulation et le stationnement – autorisant notamment les camping-cars à résider 48 h (au lieu de 24 h actuellement) et à sortir tables et chaises s'ils sont garés au parking qui leur est destiné.
– De demander aux employés municipaux une vigilance accrue aux stationnements, verbalisant plus systématiquement les véhicules ne respectant pas les emplacements dans le centre du village et à ses abords – et notamment les véhicules « touristiques » ne respectant les parkings à leur usage.
– De demander ponctuellement, pour les y aider, l'assistance de la Gendarmerie.

À long terme, il est envisagé :

– De créer définitivement un espace vert fermé à tout véhicule sur le devant de l'école.
– De déplacer le parking des campings-cars dans le « triangle », terrain disponible au bas de la caserne des pompiers, le long du terrain de sport, terrain qui serait à aménager en conséquence avec le budget adéquat. Cela libérerait un espace dont on aurait besoin pour les autres véhicules, surtout l'été.
– De garder définitivement fermé le Pont Vieux.
– D'établir une vraie politique de stationnement cohérente été comme hiver, en toutes saisons.

À bientôt pour d'autres réunions utiles et passionnantes…

Commission Environnement

Rapporteur : Philippe Descroix

La loi circulaire DGA/SDAT/BDEP n°1 du 6 septembre 2005 interdit la circulation des engins à moteurs en dehors des chemins carrossables. Un certain nombre de sentiers voient pourtant les adeptes du « tout terrain » circuler sur ces chemins en toute illégalité, au risque de blesser les randonneurs qui les empruntent.
La municipalité a décidé la pose de panneaux à affichage réglementaire sur les pistes piétonnes du domaine communal. Vous les découvrirez bientôt lors de vos promenades.
Consigne a été donnée aux autorités compétentes (garde-champêtre, garde-chasse, gendarmes) de verbaliser les contrevenants.
Merci aux usagers de respecter ces panneaux.

Association Ville et Métiers d'Art (VMA)

Délégué : Alphonse Snoeck

Le projet d'exposition itinérante des professionnels des métiers d'art du Languedoc-Roussillon a fait l'objet d'une réunion au siège de l'association VMA à Paris le 4 avril.

Y participaient, Françoise Sabatier, consultante juridique des VMA, Nadine Mirc, directrice d'IMARA à Revel, Laure Monod, chargée de mission métiers d'art à Lodève, Alphonse Snoeck, conseiller municipal et président des Imagiers à Lagrasse.

Au programme :
- Constitution d'un comité de pilotage et de sélection.
- Évaluation du coût financier de la logistique et du matériel de présentation.
- Choix des partenaires financiers.
- Une collaboration avec les ateliers d'Art de France.

Les ateliers techniques, Ville et Métiers d'Art se sont tenus à l'Assemblée nationale à Paris le 5 avril 2012.

Au programme :
1 - La politique des Ateliers d'Art de France en matière de création d'espaces de ventes consacrés aux métiers d'art : boutiques, galeries, show-rooms.

Intervenants : Nicolas Darras, directeur administratif et financier ; Jérôme Buvat, chef de projet pour les relations institutionnelles, pour les Ateliers d'Art de France.

Présentation d'une stratégie nationale avec les premières concrétisations à Paris.
Démarche qui sera régionalisée et diversifiée aux niveaux des partenariats tels que :
- La Maison des métiers d'art à Pézenas.
- Chapelle de la Visitation à Montpellier aménagée en galerie VMA.
- Une galerie VMA à Rablay-sur-Layon.

2 - Principes d'organisation d'un espace de vente consacré aux métiers d'art.

Témoignages d'actions concrètes conduites par des villes du réseau relatif à la création d'espace de vente consacrés aux métiers d'art.

Intervenants : Nicolas Darras, directeur administratif et financier, Jérôme Buvat, Chef de Projet pour les relations institutionnelles ; Joël Cam, consultant cabinet conseil en tourisme, culture et loisirs.

Présentation de la galerie de Saint-Quentin-la-Poterie par son directeur, Serge Tribouillois.

Présentation de la boutique galerie « Horizons Intérieurs » de Lodève par Laure Monod, chargée de mission métiers d'art.

Présentation de la boutique de l'abbaye de Lagrasse par Alphonse Snoeck, conseiller municipal, président de l'association « Les Imagiers » : relations métiers d'art et Monuments Historiques.

Présentation de la boutique galerie du musée de la faïence de Malicorne par Chantal Albagli, présidente de la communauté de communes du Pays Malicornais, vice-présidente du conseil général de la Sarthe : relations métiers d'art et musées d'État.

En conséquence, tous les professionnels des métiers d'art installés dans une commune labellisée ont à leur disposition les acteurs précités qui les aideront à mettre en œuvre une politique de communication et de commercialisation.

Tous renseignements complémentaires relatifs au développement commercial sont à votre disposition auprès d'Alphonse Snoeck conseiller municipal et délégué pour Lagrasse à l'association « Ville et Métier d'Art.

Commission Patrimoine

Rapporteurs : Alphonse Snoeck et Jean-Pierre Sarret

Sauvegarde du patrimoine de Lagrasse

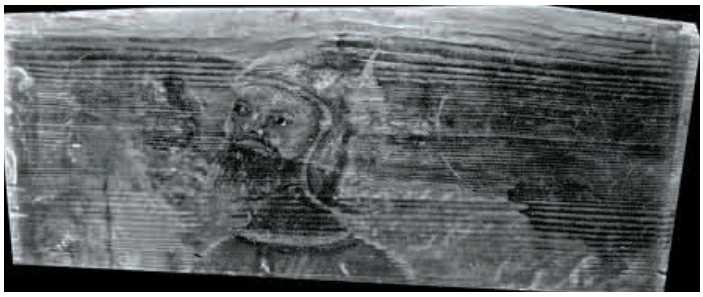

On sait que Lagrasse fut une ville prospère, en particulier au Moyen Âge et à la Renaissance, mais le hasard, la vigilance de la commune et une recherche continue de témoins de ces époques réservent quelques fois de fort agréables surprises.

Ce fut le cas d'un lot de 19 closoirs Renaissance (petits panneaux de bois peints qui ferment, au-dessus d'une poutre d'un plafond, l'espace entre deux voliges). Déposés d'un plafond méconnu d'une maison de Lagrasse, ils ont été mis en vente le 17 mars dernier, par l'étude de M^{e} Meyzen, commissaire priseur à Narbonne. Une publicité dans la Gazette de l'hôtel Drouot alerta des membres de l'association internationale de Recherche sur les Charpentes et Plafonds Peints Médiévaux (RCPPM) qui a leur tour alertèrent la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Languedoc-Roussillon et le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Aude (STAP). La DRAC a aussitôt informé la commune de Lagrasse de cette vente qui a tout de suite manifesté son intérêt pour la conservation de ces œuvres à Lagrasse. Le conseil municipal s'est prononcé unanimement pour ce sauvetage, il était inimaginable que ce "trésor" du patrimoine lagrassien soit dispersé et quitte la commune. Avec une aide importante de la DRAC, la mairie de Lagrasse a pu se porter acquéreur du lot à la vente grâce à la préemption de la DRAC en sa faveur. L'ensemble des 19 closoirs fut acquis pour la somme de 12 000 € subventionnés à la hauteur de 50 % par la DRAC Languedoc-Roussillon.

L'ensemble de ces panneaux peints est principalement composé de portraits, ce qui en fait son originalité : 13 magnifiques portraits jeunes et vieux : 7 masculins, 5 féminins et 1 mixte (deux profils dos à dos, un féminin blond et masculin brun barbu). Ces portraits sont traités avec beaucoup de soins et de détails qui les rendent particulièrement réalistes et vivants. Ce qui autorise à penser qu'il s'agit là de véritables portraits de Lagrassiens. Il est à remarquer que ce plafond ne comportait qu'une seule arme héraldique : le blason des Lévis, dont un membre éminent, Philippe de Lévis (1501-1537) fut abbé de Lagrasse, mais par contre, 5 fois la même marque de marchand est représentée. On peut supposer qu'elle pourrait être celle de la famille du commerçant, propriétaire de cette maison au début du 15^{e} siècle, face à la halle. Un décor symbolique singulier et unique d'une poignée de mains rappelle le symbole des sociétés de secours mutuels. Ces peintures sont de grande qualité. Le trait est sûr, les portraits réalisés avec beaucoup de soins à la détrempe sur bois (pin ou mélèze). Ces closoirs sont de très belle facture, on devine une main talentueuse, sous la poussière, le noir de fumée ou le vernis qui en recouvre certains.

Il est tentant de dater les closoirs de ce plafond du début du 16^{e} siècle. Il ne ressemble ni à celui de l'ancien presbytère (1492-1495) ni à celui de la maison Sibra (1497-1502) qui sont approximativement ses contemporains et renvoie à un atelier très puissant ou à des ateliers travaillant au même moment à Lagrasse.

Ces panneaux demandent à être restaurés et raffraichis. La poussière, le noir de fumée d'une

cheminée, ainsi que certaines traces de vernis jaunes feront l'objet des soins d'un restaurateur spécialisé. Quatre closoirs sont fendus dans la longueur ils seront réparés. Ils font depuis leur achat, l'objet d'une instance de classement au titre des Monuments Historiques.

Il reste évidemment à étudier les plafonds décorés de la maison d'où ils proviennent. Peut-être la marque de marchand * sera-t-elle un jour identifiée? Le STAP (Service territorial de l'architecture et du patrimoine) de l'Aude et le service des archives départementales de l'Aude contribuent aux relevés topographiques et photographiques des plafonds concernés.

La ville de Lagrasse souhaite bien évidemment mettre en valeur ces nouvelles acquisitions qui rejoindront prochainement les collections de la « Maison du patrimoine de Lagrasse » installée depuis 2000 dans l'ancien presbytère. Une consultation est lancée pour choisir un professionnel spécialisé dans les vitrines sécurisées de musées. Trois vitrines-pupitres présenteront chacune 8 closoirs. Ils pourront ainsi être appréciés de très près avec un éclairage adapté, ce qui est souvent difficile dans les bâtiments qui possèdent de tels plafonds in situ.

Cette découverte renforce encore plus l'importance de Lagrasse dans l'art des plafonds peints. À la fin du Moyen Âge sous le règne de Charles VIII (1483 -1498), Lagrasse était une ville prospère. L'opulente abbaye Notre-Dame d'Orbieu y contribuait largement. Abbés commendataires, marchands fortunés, familles nobles et bourgeoises y faisaient construire leurs demeures et les faisaient décorer richement, succombant à la mode des décors luxueux du moment. La ville a heureusement conservé certains plafonds peints, vestiges des ornements de la fin du 15e siècle et du début du 16e siècle. Sept de ces demeures et l'abbaye témoignent encore de ce temps de prospérité.

Aidez-nous à découvrir et à protéger les richesses du patrimoine lagrassien.
Les plafonds peints en sont une originalité et placent Lagrasse au même niveau que Carcassone et Narbonne dans ce domaine.
Faites nous savoir si vous possédez ou connaissez des plafonds peints, nous serions heureux de les étudier et de les dater.
Nous souhaiterions seulement les relever et les photographier.

Signalez les à Alphonse Snoeck
04 68 43 14 42
A-snoeck@wanadoo.fr
Merci de votre collaboration

*
La marque des marchands correspond à une sorte d'écu ou de blason qu'on retrouve un peu partout sur tout les plafonds de Lagrasse. Voir par exemple ci-contre

Le conseil communautaire

Convocation en date du : 14/05/2012
Affichage en date du : 14/05/2012
Nombre de conseillers en exercice : 22 / présents : 16

Réunion du 23 mai 2012

L'an deux mille douze, le vingt-trois mai à 20 h 30, le conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Maisonnade.

Présents : M. Séguy (Arquettes-en-Val), M. Aguilhon (Fajac-en-Val), M. Delgado (Labastide-en-Val), MM. Ortéga et Fraisse (Lagrasse), M. Andrieu (Montlaur), M. Lacube (Pradelles-en-Val), M. Limouzy (Ribaute), Mme Rivière (St-Martin-des-Puits), M. Maisonnade (St-Pierre-des-Champs), Mme Cavaye (Serviès-en-Val), Mme Duchez-Gaguet et M. Azaïs (Talairan), M. Gérard (Tournissan), M. Perallon (Taurize), Mme Arnaud (Villar-en-Val).

Absents excusés : M. Chapelot (Lagrasse).

Absents : M. Bernède (Caunettes-enVal), M. Ferrié (Montlaur), M. Cambra (Mayronnes), M. Taudou (Rieux-en-Val), M. Arié (Villetritouls).

Secrétaire de séance : Mme Cavayé (Serviès-en-Val).

Monsieur le Président ouvre la séance et remercie les membres présents. Il excuse l'absence des représentants de la CAF de l'Aude et présente M. Nicolas Boilloux du cabinet d'étude SISIFE, associé au cabinet d'étude SCOP SAPIE.
Le compte rendu de la dernière séance est approuvé par l'assemblée. Mme Lydie Cavayé est désignée comme secrétaire de séance.

ENFANCE ET JEUNESSE

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de la démarche de développement en matière de politique enfance et jeunesse, une réunion participative s'est tenue début avril à la maison des communes où étaient présents des élus, les représentants institutionnels de la CAF de l'Aude et de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (ex Jeunesse et Sport), les acteurs socio-professionnels du canton, ainsi qu'une dizaine de parents.
Le diagnostic leur a été présenté, et par le biais de questionnaires, ces derniers ont permis de dégager des convergences et divergences analysées au regard des enjeux et des contraintes du territoire qui ont permis d'orienter les axes de développement et les pistes d'actions à inscrire dans le contrat Enfance et jeunesse, à savoir :
- créer un accueil collectif petite enfance de 10 places sur le Val de Dagne ;
- renforcer le fonctionnement de l'ATAPE en l'ouvrant aux enfants de moins de 18 mois et en trouvant des locaux plus appropriés ;
- dynamiser l'offre d'accueil individuel en s'appuyant sur les équipements existants (Relais d'Assistantes Maternelles, crèches et ludothèque) ;
- structurer un multi-site ALSH sur deux lieux (Montlaur et Lagrasse) qui puissent accueillir les 3 tranches d'âges des enfants (de 3 à 17 ans) pendant les vacances scolaires ;
- transformer les garderies en ALAE ;
- initier une activité de soutien scolaire ;
- développer des actions de la ludothèque
- organiser des soirées jeunes par le biais de l'ALSH Ados ;
- former les animateurs à la méthodologie de projets pour appuyer des projets jeunes ;
- organiser une offre de transport par le biais de ramassage ;
- organiser et coordonner la communication sur les services enfance et jeunesse existants sur le territoire ;
- animer et coordonner l'ensemble des actions.

À noter que pour l'instant, ces axes de développement et pistes d'actions ne sont pas encore validés par la CAF de l'Aude, nous devons auparavant procéder à des réunions techniques.
Messieurs le Président et Perallon rappellent aux élus que nous devons impérativement contractualiser avec la CAF de l'Aude avant la scission de notre communauté de communes pour débloquer des financements de fonctionnement et d'investissement associés aux actions inscrites dans le CEJ. Ainsi malgré notre disparition, nous aurons la certitude que ces financements serviront

à pérenniser et développer les offres d'accueil de la petite enfance et de loisirs sur notre canton. Monsieur Limouzy s'interroge sur les actions qui seront à prioriser, notamment les Accueil de Loisirs Associés à l'École (ALAE, anciennement garderie). Monsieur le Président lui précise que compte tenu des aménagements de locaux prévus, certaines actions seront plus rapides que d'autres à mettre en place et qu'un échéancier sera établi dans le cadre du CEJ.
Nous devons donc procéder à la modification de nos statuts car la CAF ne contractualise qu'avec des structures intercommunales. Nous avons donc rédigé, avec l'aide de M. Boilloux, notre future compétence afin de nous laisser la plus grande latitude, compte tenu des différents modes de gestion et compétences de la communauté d'agglomération de Carcassonne et de la communauté de communes de la Région lézignanaise.
Voici le projet de rédaction de la compétence :

Intérêt communautaire : La communauté de communes se substitue aux communes pour toutes les actions d'accueil et de loisirs destinées à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse inscrites dans le contrat Enfance Jeunesse. La communauté de communes a compétence pour assurer la coordination territoriale de la politique enfance-jeunesse, assurer la gestion et l'encadrement des activités.

Modes de gestion : La communauté de communes se réserve la possibilité de choisir comme mode de gestion du service public intercommunal de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, ou bien la régie directe, ou bien la délégation en tout ou partie des missions de coordination, de gestion et d'encadrement des structures et d'animation des activités, par voie de délégation de service public ou d'aides publiques.

Participation des communes : Les locaux nécessaires à la mise en œuvre des activités seront mis à disposition par les communes. Les conditions de mise à disposition feront l'objet de conventions bilatérales entre la communauté de communes et chaque commune concernée.
La modification des statuts est approuvée à l'unanimité.

Monsieur le Président rappelle qu'en attendant la signature du CEJ, nous nous sommes engagés en mai 2011 à soutenir financièrement l'ensemble des structures publiques ou associations qui œuvrent dans le cadre de la petite enfance et de l'enfance jeunesse sur le canton de Lagrasse. Nous avons donc prévu lors du vote du budget ce soutien financier. Néanmoins, compte tenu de la réception tardive des bilans de résultats 2011 et des prévisionnels 2012, il convient de réajuster les subventions qui seront versées aux différentes structures et qui leur seront notifiées par le biais de convention.
M. le Président propose de modifier le budget comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6188 : Autres frais divers	12 590 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	12 590 €	
D 6574 : Subv. fonct. person. droit privé		12 590 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		12 590 €

La décision modificative du budget est approuvée à l'unanimité.

Monsieur le Président demande à l'assemblée délibérante de l'autoriser à signer avec chaque structure la convention 2012 d'aide financière afin de la soutenir dans la poursuite, l'amélioration et le développement de son offre d'accueil d'un point de vue qualitatif.

Le conseil communautaire autorise à l'unanimité la signature des conventions par le Président.

VICE-PRÉSIDENTS

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que lors du dernier conseil communautaire, il avait été décidé de désigner un représentant du Val de Dagne pour assister aux réunions avec la communauté d'agglomération de Carcassonne dans le cadre de la réforme territoriale. Monsieur Perallon s'étant proposé à cette fonction, il convient de le nommer vice-président.

À ce titre, Monsieur Limouzy souligne que compte tenu de l'ampleur de la mission, les indemnités de fonction qui devront être accordées à M. Perallon doivent être supérieures à celles des autres vices-présidents, c'est-à-dire au taux maximal en vigueur.
Monsieur le Président rappelle que nous devons procéder à la modification de l'article 9 de nos statuts qui fixe le nombre de vice-présidents.
L'assemblée délibérante approuve à l'unanimité la vice présidence de Monsieur Perallon, l'attribution de l'indemnité de fonction et la modification des statuts.

QUESTIONS DIVERSES

Embauche d'un agent en CDD

Monsieur le Président précise que compte tenu de la mise en œuvre de la politique enfance et jeunesse, et l'accélération de l'élargissement des nouvelles intercommunalités, Aude et Mathilde se retrouvent avec peu de temps pour collaborer avec la communauté de communes de la Région lézignanaise et la communauté d'agglomération de Carcassonne dans le cadre de la réforme territoriale.
Je vous demande donc l'autorisation d'embaucher un agent en CDD expert en « enfance et jeunesse » afin de poursuivre les réunions techniques avec la CAF et assurer la coordination du CEJ.
Vote à l'unanimité

Réforme territoriale

Monsieur le Président informe les élus que la communauté de communes de la Région lézignanaise (CCRL) a fait appel à l'expertise d'un cabinet d'étude pour la création d'une communauté de communes élargie dans le cadre de la réforme territoriale. La CCRL sollicite la communauté de communes pour participer financièrement à cette étude au prorata du nombre d'habitants des communes concernées, c'est-à-dire les six communes du Val d'Orbieu, à savoir : Lagrasse, Ribaute, St-Pierre-des-Champs, St-Martin-des-Puits, Talairan et Tournissan ; pour environ 2 € par habitant.
Vote à l'unanimité

Afin de préserver les emplois de nos aides à domicile dans le cadre du transfert de personnel, Monsieur le Président demande à l'assemblée de l'autoriser à transformer les CDD de nos aides à domicile les plus méritantes en CDI même si ces dernières n'ont pas atteint les 6 ans d'ancienneté.
Vote à l'unanimité

La séance est levée

Le Pays Corbières & Minervois

Concours d'habitat écologique et social : les lauréats

Le jury a retenu une équipe qui réalisera 4 logements en location-accession sociale à la propriété à Montbrun-des-Corbières avec Marcou Habitat, et deux autres projets dont le Pays poursuivra la promotion.

L'équipe lauréate est composée des architectes Christian Crassous de Montpellier (christian.crassous@gmail.com), Marthe Pasquiet de Lagrasse (pasquietmarthe@yahoo.fr), associés à l'entreprise Batiscop (www.batiscop.pro) de Couiza.

Le jury a trouvé leur proposition remarquable par le traitement architectural, la volumétrie de la construction, son intégration, mais aussi pour l'évolutivité des logements, la double orientation de la pièce de vie, et des choix réfléchis pour des performances thermiques et un coût global optimisés.

Infos sur le site du Pays :
www.payscorbieresminervois.fr

Un été occitan

Avec le beau temps, les manifestations occitanes sortent dans les rues et sur les places ou recherchent l'ombre. « l'Estiu Occitan » présente les multiples facettes du spectacle, des paroles, des musiques et des façons de vivre languedociennes à faire partager à tous. Le programme « l'Estiu occitan » du 1er juin au 18 août, est disponible sur les manifestations participantes et sur le site du Pays, rubrique « découvrir ».

Estiu
occitan
en Corbières & Minervois
1ER JUIN AU 18 AOUT 2012
LOS ROMEGAIRES • GOULAMAS • FANFARE TOTO • SÈM
DE CAORS • MANS DE BREISH • CHRISTIAN ALMERGE •
L'ART À TATOUILLE • Ô • BRICK A DRACK • CORIANDRE...
DE VILATGE EN VILATGE
découvrir sortir respirer vivre comprendre participer
www.payscorbieresminervois.fr

Forum pour l'automne 2012

Le Conseil de développement du Pays Corbières & Minervois prépare un forum citoyen cet automne qui se déroulera entre mi-septembre et mi-octobre. Nous souhaitons valoriser des initiatives locales prises par des citoyens ou des associations et présenter des solutions concrètes à des problèmes de société actuels. Vous trouverez plus d'info sur le site du Pays www.payscorbieresminervois.fr, rubrique « Comprendre », puis « Conseil de développement ».

Si vous avez des idées ou initiatives à partager, n'hésitez pas à nous contacter.

Natura 2000 – Site de la Vallée de l'Orbieu

Animation du site Natura 2000 « Vallée de l'Orbieu »

Le 26 avril dernier s'est tenu dans les bureaux de la communauté de communes (CDC) du Massif de Mouthoumet le comité de suivi concernant **« l'animation du site Natura 2000 vallée de l'Orbieu ».**
Présidé par Monsieur Hervé Baro (président de la CDC) cette rencontre qui réunissait des élus du territoire, les services de l'État et des techniciens impliqués dans la démarche (DDTM, Chambre d'agriculture, fédération de pêche, SMMAR, ONF, Pays Corbières Minervois et ADHCo*) a permis à Clothilde Duhayon, chargée de mission Natura 2000 à la CDC, de présenter les actions conduites depuis un an.

Gestion des habitats et des espèces :
Afin d'atteindre les objectifs de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 Vallée de l'Orbieu, il est apparu nécessaire de décliner des opérations pouvant y répondre, en touchant l'ensemble des acteurs et usagers du territoire. Ces différentes mesures à mettre en œuvre sont inscrites dans le Document D'OBjectifs (DOCOB) validé par le comité de pilotage en juillet 2010.

Ainsi, des mesures contractuelles pour les professionnels agricoles ont été mises en place. Ces mesures appelées « Mesures Agri Environnementales territorialisées (MAEt) » permettent à un exploitant agricole de s'engager à respecter un cahier des charges bénéfique à l'environnement et à percevoir une rémunération pour le manque à gagner engendré par ces pratiques.
À ce jour 23 % des exploitants de la zone Natura 2000 de la vallée de l'Orbieu ont été contactés ainsi que des techniciens relais sur l'ensemble de la zone (chambre d'agriculture, cave coopérative …). Ces contacts ont permis de recenser les exploitants intéressés par la démarche, de comparer l'emprise de leur exploitation avec le zonage Natura 2000 et, pour certains d'entre eux, de réaliser des diagnostics environnementaux de leurs exploitations. Ces diagnostics (au nombre de 6 pour la 2e année d'animation) ont permis d'engager des parcelles dans la démarche.
Ce travail d'animation et de contractualisation, fait alterner des phases d'animation, de diagnostics environnementaux et de travail administratif.

En parallèle un travail régulier d'échange avec le SIAHBO (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du bassin de l'Orbieu) a permis de faire converger et évoluer les connaissances et les pratiques dans la mise en œuvre de travaux sur les rivières. Cette évolution dans les pratiques engagées depuis quelques années a été formalisée par la signature du syndicat de la **Charte Natura**

2000 en avril 2011.

Information, communication, sensibilisation :
Afin de faire connaître le site, les habitats et les espèces emblématiques du site Natura 2000 vallée de l'Orbieu, des actions de communication et des publications ont été mises en œuvre tant pour le grand public que plus spécifiquement pour les scolaires.
Par exemple des séjours itinérants de la source de l'Orbieu à la mer pour les adolescents, des ateliers nichoirs chauves souris pour les 4 / 10 ans ou pour un public plus large « l'apéro du bestiaire » alliant animations ludiques et conviviales et questions environnementales.
Un bulletin d'information (n°5) présentant la charte Natura 2000, qui permet à des non exploitants de s'impliquer dans la préservation des habitats, a été édité ainsi qu'une clé de détermination des chauves souris. Ces parutions sont toujours disponibles auprès de l'ADHCo ou de la communauté de communes du massif de Mouthoumet.

Suivi scientifique et technique :
De façon à approfondir la connaissance du site Natura 2000 vallée de l'Orbieu un suivi de deux espèces emblématiques a été mis en œuvre. Une campagne de relevés d'indices de présence de la *Loutre d'Europe* et du *Desman des Pyrénées* a été effectuée selon des tronçons pré-établis. Les résultats se sont avérés négatifs, aucune trace de ces espèces n'a pu être décelée aussi les recherches continuent.
Le suivi ainsi que la base scientifique compilée permet à la communauté de communes du massif de Mouthoumet d'assister les porteurs de projets (collectivités, associations ou particuliers) dans la rédaction de « notice d'évaluation des incidences ». Notice qui permet d'évaluer l'impact sur les habitats et les espèces présentes sur le site de travaux (par exemple la remise en état d'un gazoduc) ou de manifestations (par exemple épreuves sportives de pleine nature).

Les suites :
Le travail d'animation et de suivi continu. Des interventions auprès de scolaires sont d'ores et déjà inscrites dans les plannings et les contacts avec les exploitants agricoles se poursuivent. Des contacts seront également établis avec les propriétaires fonciers (publics et privés) afin de continuer à promouvoir le site et les pratiques profitables aux espèces et aux habitats.

Pour tout renseignement général et information sur la démarche Natura 2000 vous pouvez contacter la chargée de mission de la CDC (natura.corbieres@orange.fr)
Pour tout renseignement sur l'animation des MAEt avec les propriétaires agricoles et l'animation de la Charte vous pouvez contacter le référent projet de l'ADHCo au 04.68.45.52.63

*
DDTM : Direction Départementales des Territoires et de la Mer
SMMAR : Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières
ONF : Office National des Forêts
ADHCo : Association de développement des Hautes-Corbières.

«Les échos liés»

La gazette de l'école communale

Nous avons rencontré un auteur

*Lundi 14 mai, nous avons rencontré **Valérie Zenatti** à la maison du Banquet **;** nous avons lu plusieurs de ses livres et nous l'avons interviewée après un pique-nique convivial et avant la glace offerte par la maîtresse ce fut un après-midi fantastique.*

J'ai beaucoup aimé la rencontre avec Valérie Zénatti et aussi les deux boules de glace au chocolat que j'ai eues ; je me suis fait dédicacer les deux livres que j'ai achetés : j'étais très content. *Mathys*

À la librairie, on a regardé plein de livres *Enzo et Khalil*

J'ai pas eu de glace car je suis parti avant, je devais aller chez l'ophtalmo ! *Baptiste*

J'aime bien rencontrer des écrivains mais j'ai eu un problème avec le pollen ; je n'aime pas le pollen ;j'aurais aimé avoir plus de temps pour regarder les livres *Carla*

J'ai bien aimé quand la libraire Marie-Françoise nous a expliqué comment ranger les livres ; c'était chouette ! j'ai lu « Vérité, Vérité chérie » et « Demain la révolution » *Jeanne et Élisa*

Valérie Zenatti nous a raconté quand elle était en Israël *Julie*

Elle nous a lu le début du livre « Une addition, des complications » *Lima*

C'était bien quand on a posé des questions et qu'elle a répondu ; j'ai aussi aimé la glace *Noumbé, Thibaud et Malvina*

J'ai aimé cette rencontre avec Valérie Zenatti et je suis fier d'avoir rencontré un écrivain ; j'ai aimé le livre « Demain la révolution »parce qu'il y avait une révolution et les enfants l'ont réussie contre M. Geld *Téva*

Valérie Zénatti était très gentille ; nous avons lu « Demain la Révolution » et nous sommes en train de lire « Adieu mes 9 ans » *Toscane*

Merci pour cette journée !

Les élèves de la classe de Mme Banastier

Et un grand merci à Renaud pour sa performance dans le rôle du « metteur de glace en boules » le plus rapide du monde »

J'ai vraiment aimé les livres de Valérie Zénatti ; j'ai lu « Une bouteille dans la mer de Gaza » c'était intéressant ; la rencontre était magnifique… J'aimerais la refaire avec mes amis .. *Jules*

PS : J'ai eu le droit de manger une glace, je me suis fait prendre en photo avec !

C'était bien, elle nous a beaucoup parlé de ses livres ; nous avons posé des questions que nous avions préparées ; les glaces étaient bonnes, surtout celle au chocolat… *Jordan et Jonathan*

J'ai aimé ce qu'elle disait ; elle est très sympathique. elle m'a fait voyager avec sa voix.

Isis

Les élèves de la classe de CE2/CM1/CM2, se sont lancés dans des **ateliers d'écriture** , improvisations et mise en scène avec Reine-Marguerite Bayle alias Réguy durant ce dernier trimestre ;
Malgré la chaleur, ils travaillent et progressent bien….
Si tout se passe comme prévu, ils montreront leur travail au public,
le soir du repas partagé entre les parents, les enfants et les enseignants :

le mardi 3 Juillet, en début de soirée

Dominique est venue nous raconter l'Iliade d'Homère

C'est très intéressant ; ça commence quand Achille rentre dans sa tente après une dispute avec Agamemnon ;
Iliade ça vient de Ilias qui veut dire Troyen.
Mais l'Iliade ne raconte pas la prise de Troie par les grecs, c'est juste avant

Les élèves de la classe de CE2/CM1/CM2

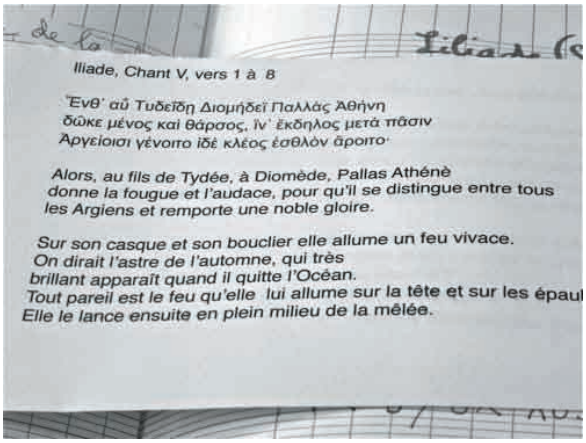
Iliade, Chant V, vers 1 à 8
Ἔνθ' αὖ Τυδεΐδῃ Διομήδεϊ Παλλὰς Ἀθήνη
δῶκε μένος καὶ θάρσος, ἵν' ἐκδηλος μετὰ πᾶσιν
Ἀργείοισι γένοιτο ἰδὲ κλέος ἐσθλὸν ἄροιτο·
Alors, au fils de Tydée, à Diomède, Pallas Athénè
donne la fougue et l'audace, pour qu'il se distingue entre tous
les Argiens et remporte une noble gloire.
Sur son casque et son bouclier elle allume un feu vivace.
On dirait l'astre de l'automne, qui très
brillant apparaît quand il quitte l'Océan.
Tout pareil est le feu qu'elle lui allume sur la tête et sur les épau
Elle le lance ensuite en plein milieu de la mêlée.

Les associations

Bibliothèque de Lagrasse

Au moment où cet article est écrit, on se croirait en novembre. Le positif, c'est que c'est un temps à lire sous la couette.
À la demande de la bibliothèque départementale de l'Aude, notre petite bibliothèque va informatiser son catalogue d'un peu plus de 4 000 livres et revues. La mairie de Lagrasse a voté les crédits nécessaires à l'achat du matériel (ordinateur, douchette, étiquettes avec code-barre…). Cette informatisation demande un important travail, mais les bénévoles en viendront à bout.
La mairie a également prévu de transformer notre petite structure en « médiathèque » : prêt de livres, de CD et de DVD. Pour cela, il faut attendre que les travaux prévus à la résidence des Étiroirs (ancienne maison Carbonnel) soient terminés. On en est encore au stade du projet. La médiathèque, qui sera plus grande que la bibliothèque sera installée au rez-de-chaussée de la maison et accessible à tous.
Grâce encore aux crédits accordés par la mairie, nous pouvons acquérir une cinquantaine de livres chaque année, que nous achetons à la librairie de la Maison du banquet et des générations, sise à l'abbaye. Nous achetons en particulier les livres des auteurs invités chaque mois à parler de leur œuvre.
Vous pouvez commander des livres aux responsables de la bibliothèque après avoir consulté sur Internet le site de la BDA : **http:/biblio.aude.fr** . Vous ne pouvez pas commander directement. Une fois par mois, une camionnette de la BDA vient apporter les livres réservés et reprendre ceux qui sont demandés par les autres bibliothèques du département.
Les enfants de la classe maternelle viennent toujours régulièrement fouiller dans les bacs, choisir des livres et demander aux adultes présents de les leur lire. Souvent ils veulent en emporter. Les parents sont donc invités à venir tous les vendredis entre 17h et 19h avec leurs enfants.
La Bibliothèque restera ouverte tout l'été pour tous, résidents et touristes. Le prêt est gratuit.
Les bénévoles sont Catherine Oulès, Anne-Marie Wernert, Annette Snoeck et Elisabeth Bareil.

Passez un très bon été, un peu de pluie et beaucoup de soleil
Élisabeth Bareil

Association Or

Nous avons fait notre dernier atelier en mai afin de nous retrouver pour la plupart en juin dans les Pyrénées-Orientales à Villelongue-dels-Monts pour la quatrième édition du week-end Danses et plage, organisé par l'association «jumelle» de nos amies catalanes. Danses à Villelongue et plage à Banyuls après une petite marche panoramique sur le sentier côtier.

LES DATES POUR LE PROCHAIN SEMESTRE

Ateliers animés par Catherine de Laet et Claire Medjadj

15 septembre
20 octobre
24 novembre
15 décembre

Les samedis se terminent toujours par un repas partagé et une soirée danses pour tous.

Les débutants et les curieux sont les bienvenus

Toutes les informations sont sur :
http://ordanses.moonfruit.fr
04 68 43 15 48

Catherine Ribo et Philippe Descroix
en photo les enfants qui présentent leur petit spectacle préparé en douce...

Les amis de ND du Carla

Journée de recueillement et d'amitié à la chapelle du Carla

Le mois de mai est traditionnellement consacré à la Vierge. Malgré les élections présidentielles, l'association, en accord avec notre prêtre Louis Lopez, avait convenu de maintenir le pèlerinage au Carla le dimanche 6 mai.

Quelques soucis préoccupaient les organisateurs : la menace de pluie, une température un peu fraîche et quelques problèmes de personnel, deux membres de l'association devaient être présents au bureau de vote de leurs communes respectives. Nous avions décidé de préparer dès la veille les tables sur l'esplanade pour nous avancer pour le lendemain.

À dix heures, les fidèles rassemblés dans la chapelle, ont assisté au chapelet commenté par le chanoine Louis-Marie. La célébration était présidée par notre prêtre Louis Lopez , les pèlerins d'un jour ont participé activement à la cérémonie en s'unissant aux cantiques traditionnels du Carla, ainsi qu'aux chants à la Vierge.

Après un dernier chant de méditation à Marie, les fidèles se sont regroupés sur l'esplanade, derrière la bannière mariale, pour la procession au calvaire où nos célébrants devaient au cours de la montée au calvaire procéder à plusieurs stations pour demander l'intercession de la Vierge sur nos familles et nos malades. À la croix, nos prêtres devaient procéder à la bénédiction des récoltes et à une bénédiction solennelle des pèlerins.

L'apéritif, servi dans la bergerie, était l'occasion de rencontres et de partages. Nombreux sont ceux qui aiment se retrouver dans ces lieux, manifester leur attachement à la Vierge du Carla, d'autant plus que souvent, en fonction d'emploi du temps très chargé, on a peu de temps à consacrer à ce besoin de spiritualité au cours de l'année.

Le repas convivial réunissait près de 120 convives. Le menu habituel du mois de mai : moules, grillades, fromage et dessert a satisfait nos amis.

Le café pour se réchauffer et les bougnettes de Marthe étaient appréciés pour clore ce repas avant de redescendre vers la plaine.

Régis Mazet

Office de tourisme cantonal

Barcelone
Cette année, en coordination avec le Pays touristique Corbières-Minervois, l'office de tourisme a participé du 22 au 25 mars au salon de Barcelone. Ce salon organisé par le comité départemental du tourisme, le conseil général et la chambre d'agriculture s'est déroulé sur « les Ramblas » de Barcelone et a réuni différents offices de tourisme, producteurs et partenaires touristiques (les pays, le CDT, les logis de France de l'Aude…).
Malgré un emplacement qui semble t-il n'était pas aussi adapté que les années précédentes, nous avons accueilli de nombreux visiteurs vivement intéressés par notre territoire. Les stands étaient ouverts au public de 10 h à 21 h.
Ce salon devrait être reconduit l'année prochaine.
Rappelons que nos amis catalans arrivent en première position en ce qui concerne la fréquentation de l'Office de Tourisme et que c'est une clientèle qu'il ne faut pas négliger.
Il faut également espérer que davantage de producteurs s'impliqueront à l'avenir dans cette action de promotion…

Nouvel agencement pour l'office de tourisme
Une banque d'accueil face à l'entrée pour une meilleure réception des visiteurs et un accueil plus convivial.
Des étagères murales pour une meilleure visibilité de la documentation.
Une armoire de rangement pour la partie administrative.
Merci à la mairie de Lagrasse pour tous ces efforts…

La Maison du Patrimoine
Les plafonds peints de l'ancienne capellenie attirent de plus en plus de visiteurs. Pour exemple, au mois d'avril 2011, nous avons accueilli 316 visiteurs, en avril 2012 : 1 360. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et nous incitent à réfléchir sur l'importance de la conservation et de la réhabilitation de notre patrimoine.
19 « closoirs » rachetés par la mairie de Lagrasse vont être exposés prochainement à la maison du Patrimoine.
Actuellement deux expositions ont été installées : Une sur « Les métiers d'autrefois » et l'autre sur les objets de culte de l'église Saint Michel.

Nous vous rappelons que l'office du tourisme est ouvert tous les jours et ce jusqu'à fin septembre. La saison d'été va être pour bon nombre d'entre vous une source d'occupation, je vous souhaite bon courage et je vous invite si vous avez un petit peu de temps libre à nous rendre visite…

Marlène Fabre

Amicale Féline de Lagrasse

Notre association vient de fêter sa première année d'existence.

Depuis sa création, notre association participe à la stérilisation et à l'identification (ils ont une croix tatouée dans l'oreille et la queue rasée) des chats des rues qui de ce fait prennent alors le statut de « chats libres » prévu par la loi du 6 janvier 1999.

L'assemblée générale du 1er mars dernier nous a permis de dresser un état des lieux des actions menées, des déboires auxquels nous avons pu être confrontées, et des joies que nous avons ressenties qui nous ont fait oublier tous les désagréments rencontrés.

Cette première année d'exercice a été riche en enseignements, en expériences diverses, en découvertes. Le bilan de prime abord est concluant (en 6 mois 11 stérilisations pratiquées et 7 adoptions réalisées) mais il reste encore des points à améliorer !!!

De nombreux contacts ont été pris avec d'autres associations (exemples : Association Stérilisation Liberté des Chats de Gruissan, la S.P.A. etc..) afin d'améliorer notre savoir-faire, et de connaître les différentes pistes (organisation de manifestations, publications, subventions etc..) qui peuvent s'offrir à nous pour nous permettre de progresser et développer notre association.

Chaque jour depuis le mois de mars nos bénévoles sillonnent les rues pour nourrir les chats harets, alimenter les points de nourriture existants. Leur travail consiste également à répertorier ces chats, à les « capturer » (deux fois par semaine, le mardi soir et le jeudi soir avec la mise en place des cages pièges) et à les relâcher après opération dans leur milieu naturel.

C'est un travail bénéfique pour tous en effet, les chats des rues sont le maillon d'une chaîne écologique dans laquelle ils remplissent une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations de « nuisibles ».

De plus, la stérilisation contrôle leur comportement : finies les bagarres ! finies les urines malodorantes ! et finis les miaulements nocturnes !

D'autre part, ceci limite la prolifération ! Il faut prendre conscience que : pour un couple de chats ayant deux portées par an, avec une moyenne de 2.8 chatons par portée, c'est une population de 80 millions d'individus qui sera présente dans 10 ans.

Même si notre démarche paraît à certains dérisoire, voire même inutile et si la portée de notre action ne se fait pas encore ressentir, nous ne devons en aucun cas baisser les bras, car c'est un travail de longue haleine qui nécessite un investissement de chaque jour, et une aide de chacun des habitants de notre beau village en nous signalant les regroupements de chats, en nous permettant de mettre les cages dans les jardins ou les cours (d'une part, ceci afin d'éviter que des gens puissent se blesser, d'autre part, les chats se sentant plus à l'aise dans des endroits peu fréquentés).

Notre « combat journalier » est loin d'être terminé, c'est pourquoi aidez-nous en respectant le travail des bénévoles de l'association engagés dans cette action.

Nous remercions encore une fois, pour leur aide et leur soutien, Monsieur le Maire et le conseil municipal de Lagrasse.

Patricia Bonutto
Présidente de l'Amicale Féline de Lagrasse

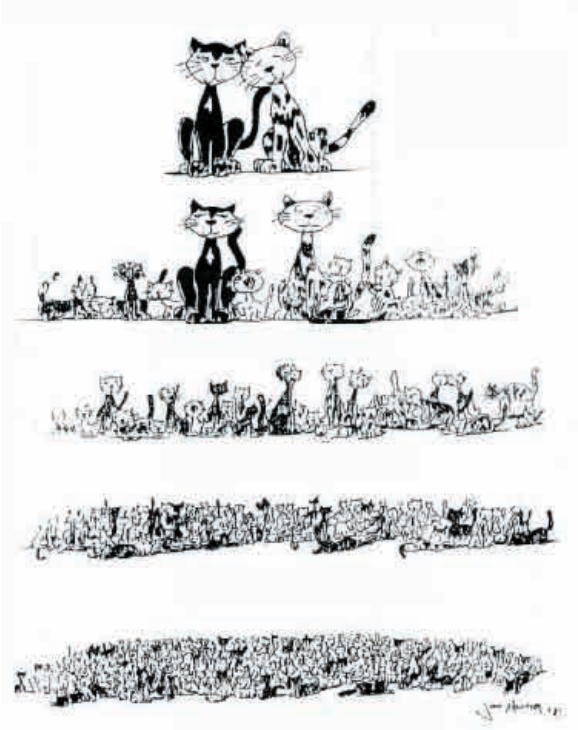

Artkissonn

ABRACADAGRASSES : 13e édition !

L'association Artkissonn' est heureuse de vous présenter le programme de la 13e edition du festival des Abracadagrasses prévue les 20, 21 22 juillet prochain, sous la désormais mythique et irremplaçable halle du village !

Au programme : des concerts exceptionnels ; scéne française actuelle ou artistes chevronnés venant des quatres coins du globe ; Argentine, Jamaïque, Mali, Australie…

Les Abracadagrasses c'est aussi des spectacles de rue, un spectacle de cirque gratuit le dimanche avec le Collectif de la Bascule, des jeux pour petits et grands, des marionnettes géantes, des concerts gratuits dès 14 h sur les terrasses, déambulations à pas de géants, des espaces jeux pour les petits et les grands, une guinguette du dimanche à la rivière...bref tout un programme à découvrir en nous rejoignant sur :
www.abracadagrasses.fr

Vous désirez aider et participer ?

- Bénévoles...

Comme chaque année nous recrutons une armée de bénévoles pour mettre tout ça sur pied, contactez :
Fanny 06 73 45 61 40 ou Marie : 06 88 68 10 08

-Logements...

Aussi toute l'équipe d'Artkissonn' remercie par avance toutes les familles qui accueillent les artistes, techniciens, agents de sécurité… Nous cherchons encore des maisons, des chambres, des lits, n'hésitez pas à contacter Flo, ça nous aidera !
Flo 04 68 43 65 23

Halle aux découvertes
FESTIVAL des
ABRACADAGRASSES
#13
ANTHONY JOSEPH & the SPASM BAND
AKEL KRYGIER • SIMJA DUJOV
RAIS DANIEL ROY & TU SHUNG FENG
SANTA MACAIRO ORKESTAR
DERAUCH & DONKEY JAW BONE
KOUYATE NEERMAN
NIMEO • JANSKI BEEGEATS
LA MATHILDE • GROOVY SHIVA
FANFARE DU MINERVOIS • STEPPIN' FORWARD
DJ MONOLYTHE • DJ BABA RASPOPOV
COLLECTIF DE LA BASCULE • GÉANTS DU SUD
Scène off dès 14h. (gratuit) : DJ LIVEY • JOH KONG • CÉKESSA
DLC • LES IRRIGUÉS • BLACK SWAN • LES SOUS GRÉS
spectacles de rue • guinguette • espaces jeux de Ludulle
Infos et billetterie en ligne : www.abracadagrasses.fr
20•21•22
JUILLET 2012
LAGRASSE (11)

BILLETERIE EN LIGNE :

BENEFICIEZ DES TARIFS RÉDUITS EN ACHETANT VOS BILLETS EN LIGNE SUR NOTRE SITE : www.abracadagrasses.fr

- **Tarifs EN LIGNE : 10€ / soir - 27€ / 3 jours**
- **Tarifs SUR PLACE : 12€ /soir – 30€ / 3 jours**
- **Tarifs spécial Lagrassien* : 9€ / soir**
- **Pass 3 jours 25 € - Adhérents : 8€ / soir**
- **Pass 3 jours 22 €** (Adhérents année 2011)

***Réservation Tarif spécial Lagrassien :**

Pour ceux qui désirent en bénéficier : Réservation nominative sur liste avant le 19 juillet, après cette date ce tarif ne sera plus proposé :
- à la mairie
- par courriel :
contact@abracadagrasses.fr

Chers amis ! Nous vous invitons vivement à prendre la ***carte d'adhésion et de soutien*** à l'association Artkissonn' pour soutenir cette aventure et bénéficier de tarifs réduits sur toutes nos manifestations (concerts, cirque…) Cotisation minimale de 10€ /an ou plus selon générosité !

DEVENEZ ADHÉRENTS en contactant :
SEV :06 49 21 61 51
colletseverine@yahoo.fr
À cet été !

L'équipe d'Artkissonn'.

Foyer d'éducation populaire

Programme estival 2012

Cet été pas moins de quatre programmes d'activités différents pour les enfants et les jeunes du Val.

Pour les 3-6 ans – Les Castors
Des semaines à thèmes sur les animaux, les couleurs, le voyage vous seront proposées. Camping, baignade, jeux d'eau permettront de passer de superbes vacances.

Pour les 6-10 ans – Les Loustics
Sport, nature et culture mis en avant ! Avec un spectacle itinérant. Un mini-camp à Mirepoix au festival des marionnettes, des rencontres avec le centre de Montlaur, du camping, la plage…. Enfin un cocktail détonnant !

Pour les 10-12 ans –Vautours argentés
Farniente, baignade et sport seront de la partie. Un mini-camps à la Forge (accrobranche et rafting), la rivière, la plage, la pétanque, golf, tir à l'arc et j'en passe…
Pour les 12-17 ans –Les buses aux lunettes noires
Un max à l'extérieur, le Playa tour à Port-Leucate (du 17 au 19 juillet), un mini-camp à La-Forge (8 au 9 août : via ferrata et canoraft), grillades, rando, plage, ciné, un séjour surprise…notre lavage de voitures.

Les dates pour cet été sont du lundi 9 juillet au vendredi 24 août.

Ouverture de l'accueil de loisirs (3-12 ans) :
de 8 à 18 h

Ouverture de la salle des jeunes 12-17 ans : horaires variables selon l'activité.

À noter :
Vers la fin juin Laetitia Lopez va devoir nous quitter pour un heureux évènement. Elle reprendra ses fonctions en janvier 2013.
Ne vous inquiétez pas le relai est effectué par Émilie Auriol qui prendra la direction en juillet et en août aini que pendant les vacances d'octobre. Puis Marjolaine Roussigny de septembre à décembre pour les mercredis (ALSH), les vendredis soirs et les vacances de Noël (salle des jeunes).

Concert gospel et jazz gratuit

Le vendredi 29 juin 2012, à 21 h 15, place de la Halle, le FEP vous propose de nous retrouver pour une heure et demie de chants et de rythmes.
Ghost Notes, groupe composé de 25 choristes né en 2001.
Du festival de jazz de Conilhac en passant par le théâtre de Narbonne, jusqu'à la semaine du jazz de Carcassonne, il est devenu un groupe incontournable du paysage jazz vocal du département de l'Aude.
Ils vous proposeront un programme varié avec du gospel, de l'émotion mais aussi de la dérision et de l'humour.

Les BLN, jeunes de la salle ainsi que les bénévoles du FEP vous proposeront également un coin pour vous assoir et boire un verre tout en vous délectant de ces sonorités dynamiques et entrainantes.

Tous enseignements auprès de
Laetitia Lopez
04 68 43 10 05
07 70 18 45 46
par courriel : fep.lagrasse@gmail.com

Laetitia Lopez

Comité des fêtes

Le dimanche 6 mai, deuxième tour des présidentielles, le premier **Marché des artisans et producteurs** s'était installé au foyer municipal et en dehors sur le jardin des Étiroirs. Plus de trente exposants faisaient découvrir leurs œuvres et productions et ont été ravis de leur journée. Le public est venu, pas très nombreux certes, mais en continuité et intéressé par la diversité des thèmes abordés. Nous remercions chaleureusement tous nos invités.

Vendredi 15 juin nous innovions une nouvelle fois en organisant **La Fête des Voisins**, une inspiration de cette animation faite au plan national. La place de la Halle, dont les travaux de restauration sont terminés, accueillait cette manifestation. Nous étions anxieux de connaître l'accueil qui serait réservé à cette soirée et nous ne fûmes pas déçus ! En effet, 150 personnes environ sont venues partager leur repas en toute convivialité. Le barbecue mis à disposition a été utile à de nombreux convives.

Quant au trio «Kif-Kif», il a mis l'ambiance et fait dansé jusqu'à une heure avancée de la nuit. Nous nous félicitons de cette initiative (et c'est bien là la moindre des choses!) et sommes touchés par toutes les marques de sympathie et de satisfaction que nous avons reçues. Nous recommencerons. Merci encore aux employés municipaux et aux personnes bénévoles pour leur aide, aux riverains qui ont pu être dérangés par le bruit et ne se sont pas plaints et aussi à Marthe Bernad pour ses succulentes oreillettes qui deviennent un culte dans notre village.

Le comité des fêtes prépare activement la **fête du 13 juillet.** Tiens, c'est un vendredi ! Quelle chance ! L'organisation sera identique à celle de l'an passé et le lieu itou. En après midi de 15 h à 20 h le marché des producteurs locaux (vins, fromages, olives, charcuteries …), de 17 h à 19 h animations ludiques pour les enfants et les plus grands avec déambulation d'une fanfare aux accents brésiliens, de 19h à 20h concert dansant avec un groupe, brésilien aussi, «Cores Quartet». Après le traditionnel feu d'artifice le concert dansant reprendra jusqu'à plus… Nous espérons que le beau temps nous accompagnera à l'inverse de l'an passé et que vous serez nombreux à participer à cette manifestation.

Si le comité des fêtes s'enorgueillit de l'organisation de nombreuses animations tout au long de l'année il n'oublie pas de remercier la municipalité et son secrétaire général pour l'aide inconditionnelle qu'ils nous apportent

Rolland Oullès

Association Marque-page

Le Banquet d'Été 2012 - « Ombres et lumières de la solitude »

Il se déroulera sur 9 jours, **du jeudi 2 août au samedi 11 août 2012.**

Le thème sera : « Ombres et lumière de la solitude », une invitation à *réfléchir sur l'expérience, le sentiment de la solitude, à travers de multiples éclairages.* La solitude est souvent aujourd'hui synonyme d'une souffrance sociale et aussi intime ; elle se trouve alors liée à l'isolement, à l'exclusion, à l'individualisme urbain, l'anonymat des sociétés de masse, mais aussi le dépeuplement des campagnes. La solitude nourrit également l'angoisse de l'individu face à l'existence ; dans le fond, le sentiment qu'elle alimente se rapporte au vertige du vide, au bord duquel chaque être chemine. La solitude enfin peut être liée à l'impossibilité de la présence – du moi au soi, tout comme celle de l'être aimé, ou encore à la conscience d'une séparation définitive avec nos « chers disparus ».
En contrepoint, la solitude n'est pas seulement subie, mais peut être recherchée comme voie d'accès privilégiée à la tranquillité de l'âme, à Dieu (ou l'Absolu), ou bien encore à l'acte de création, voire à une forme de bonheur individuel, grâce à une mise à distance des pressions de la société ou bien du « divertissement » social. Ainsi, Pascal, Jean-Jacques Rousseau, Nietzsche, l'artiste ou l'ascète du désert…
Enfin, réfléchir sur la solitude n'est pas dissociable d'un questionnement sur le vivre-ensemble, sur la communauté.
On voudrait ainsi interroger la complexité, le caractère paradoxal de l'expérience vécue de la solitude et de ses représentations.

Ce Banquet d'Été 2012 offrira de **multiples animations :**
— En ouverture, un séminaire de philosophie de 2 jours (jeudi 2 août et 3 vendredi août), portant sur *Le Temps et l'Autre,* et animé par le philosophe Gilles Hanus.
— Une librairie générale.
— Un bistrot-restaurant, sur la terrasse ombragée de l'abbaye, proposera des boissons et une restauration midi et soir, mitonnée par le jeune chef lagrassien, **Thibault Olivier.**
— Les rencontres de l'après-midi : 2 rencontres se dérouleront chaque jour à l'abbaye avec l'un des invités.
— Des lectures de textes et des lectures musicales avec les écrivains invités, en soirée.
— L'atelier cinéma « Le cinéma face à l'histoire » : des projections vidéo de films, et des conversations entre **Jean-Louis Comolli** (théoricien de l'image, réalisateur) et **Patrick Boucheron** (historien).
— L'atelier « Littérature et civilisation grecque », avec **Dominique Larroque-Laborde,** dans l'école.
— L'atelier de philosophie, animé par **Françoise Valon.**
— L'atelier « Conversation sur l'histoire », avec l'historien **Patrick Boucheron.**
— Des randonnées pédestres : Découverte de la flore et de la faune de la garrigue.
— Trois concerts :
Samedi 4 août à 21 h 30 : **chants polyphoniques de Galice** : le groupe **Leilia** et **Jean-Michel Hernandez**.
Dimanche 5 août à 19 h 30 : **concert d'orgue (Jean-Pierre Lecaudey) et trompette (Simon Fournier**) à l'église de Lagrasse.
Samedi 11 août à 21 h : **concert baroque** par l'orchestre de chambre **Spiritato.**

Les auteurs intervenants invités :
. **Gwenaëlle Aubry,** philosophe et écrivain ; **Marc Augé,** anthropologue, ethnologue **; Pierre Bergounioux,** écrivain ; **Patrick Boucheron,** historien ; **Jean-Louis Comolli,** théoricien du cinéma, réalisateur ; **Claude**

Coste, théoricien de la littérature ; **Christian Godin,** philosophe ; **Jean-Paul Goux,** romancier, essayiste ; **Gilles Hanus,** philosophe ; **Laurent Jenny,** théoricien de la littérature ; **Marie-Hélène Lafon,** romancière ; **Catherine Millot,** romancière et psychanalyste ; **Alain Montcouquiol**, écrivain, lecteur **; Michel Naepels,** anthropologue ; **Marc Perelman,** Professeur en architecture et esthétique ; **Laurence Plazenet,** spécialiste de la littérature française du 17e siècle et de Port-Royal, romancière ; **Jean-Claude Milner,** linguiste, philosophe ; **Daniel de Roulet**, romancier, qui fera une lecture musicale avec la violoniste baroque **Chiara Banchini ; Martin Rueff,** écrivain, philosophe ; **Michel Schneider,** romancier, psychanalyste, théoricien de l'art.

Contact :

La Maison du Banquet & des Générations
Centre de rencontres et d'études autour du livre - Association Le Marque-Page
Abbaye publique, 4 rive gauche
BP 5 - 11220 LAGRASSE
04 68 32 63 89 / 04 68 91 46 65
courriel : lamaisondubanquet@orange.fr
Site internet : http://www.lamaisondubanquet.fr

Le Collectif Citoyen en Corbières

Créé en février 2012, le « Collectif citoyen en Corbières » (COCICO) poursuit les **objectifs suivants** :

— Œuvrer à la valorisation et au **développement durable du Pays.** Dans ce sens, le Collectif s'inscrit parfaitement dans les orientations du projet AUDEVANT ! du Conseil général.

— Préserver les atouts majeurs du pays, par une vigilance active à l'égard de toutes les menaces qui peuvent peser sur lui. En particulier, au vu des données disponibles, le **projet de nouvelle carrière**, le long de la D3, à Serviès-en-Val, entre l'actuelle carrière et Villemagne, apparaît constituer une menace sérieuse pour la valorisation et le développement de ce pays des Corbières.

Pourquoi ? Fin 2011, un consortium de trois entreprises a racheté la société CCTS de Serviès, en règlement judiciaire suite aux pertes cumulées (250 000 € pour 2009 et 2010, sans compter 2011).

Alors pourquoi ce rachat de dettes ?
Encouragé par la Préfecture qui a un besoin important de « cailloux », le consortium veut réaliser le projet, conçu par le précédent gérant, de nouvelle carrière qui devrait, fin 2013, prendre le relais du site actuel trop limité.

En quoi consiste ce projet de nouvelle carrière ?
Un nouveau site d'exploitation à ciel ouvert, accessible grâce à un bail et un contrat de fortage sur 13 ha et 1 km de long, signé avec la commune de Serviès, pour une durée de 24 ans. Il existerait là un filon rocheux calcaire possiblement inépuisable, mais situé à l'intérieur de la zone de protection Natura 2000.

Pourquoi ce projet représente des menaces pour le pays ?
L'AMPLEUR À TERME DE LA NOUVELLE CARRIÈRE constitue, jusqu'à preuve du contraire, la plus grande menace. L'actuelle carrière a une autorisation de 14 000 T. annuelles. Les carriers évoquent un projet de 50 000 T. – c'est déjà 4 fois plus ! Et le projet initial qu'ils reprennent visait 150 000 T., soit dix fois plus ! Enfin, une analyse comparative met en évidence que 13 ha permettent d'extraire 250 000 T. annuelles. On nous dit que les 13 ha ne seront pas exploités. Soit. Mais alors,

pourquoi un bail de 13 ha en 3 lots ? Pourquoi les carriers ont-ils déjà sollicité des propriétaires de terrains voisins pour les leur louer ou acheter ? Dans ce cas, ce ne serait plus 13 ha, mais 20 ha, voire plus ! On peut parfaitement imaginer que le consortium démarre petitement et puis demande des autorisations d'extension. En fait, le manque de concertation et de transparence autorise les soupçons sur les véritables intentions du consortium. Si le projet est modeste, à taille humaine et pour les besoins locaux, alors, que le consortium rende public les documents du projet !
En attendant la preuve du contraire, le rôle du collectif est d'alerter les habitants sur les conséquences d'un tel projet. Quelles seraient-elles ?

➨ **L'eau** : un enjeu majeur pour le Pays ; une carrière a besoin de beaucoup d'eau, alors qu'elle est rare.

➨ **Dévalorisation du foncier et du bâti, à proximité :** dévaluation de 30 % des habitations, mais aussi des terrains, dans un rayon de 3 km autour de la carrière. Serviès, Villemagne, Rieux, Arquette seront directement touchés, mais aussi toutes les habitations longeant la route D 3.

➨ **La circulation des camions :** 250 000 T, cela fait **un camion de 25 T. toutes les 7 mn.** Nuisances pour les riverains : bruit, vibrations, détérioration des routes (revêtement et ponceaux) ; qui va payer ? Danger et risque d'accident sur une route inadaptée. Imaginez les camions traversant le pont et la promenade dans Lagrasse classé « un des plus beaux villages de France » aux périodes estivales…

➨ **Détérioration du paysage et du cadre de vie** : poussière, destruction de la colline, bruit, vibrations.

➨ **Impact sur un environnement riche et fragile** (faune, flore), dans un secteur classé Zone Natura 2000 et Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique.

➨ **Impact négatif pour la chasse, l'agriculture** et le **développement touristique en plein essor**.

En conclusion, **une carrière n'est pas un projet d'utilité publique ou d'intérêt général, mais un projet d'intérêt privé**. *Il faut des carrières,* mais la raison voudrait que l'on renforce les grandes carrières existantes, plutôt que de multiplier les sites. Et que l'on installe un dépôt de matériaux pour les besoins locaux (le sable vient de toute façon d'ailleurs). Ce projet de nouvelle carrière existe bien, le consortium est en train de préparer le dossier d'autorisation d'exploitation. Une enquête publique va avoir lieu dans les prochains mois. C'est actuellement qu'il convient d'être vigilants, mieux mobilisés collectivement. L'association a besoin des soutiens et des compétences de toute personne qui se sent concernée en tant que citoyenne !

Dominique Bondu

Collectif Citoyen en Corbières :
info@citoyens-corbieres.fr
http://www.citoyens-corbieres.fr.
Contacts :
Dominique Bondu (Président) : 06 80 47 94 54
J-Pierre Olive (Vice-Président) : 04 68 78 10 31
Lucie Scheidt (secrétaire) : 06 43 38 43 75
Franck Teysseyré (trésorier) : 04 68 78 70 93.
Adhésion : 5 €.

Histoire de la famille Cros

Charles Cros et la photographie des couleurs

Le 2 décembre 1867, Charles Cros déposait à l'Académie de sciences un pli cacheté concernant un « **Procédé d'enregistrement et de reproduction des couleurs, des formes et des mouvements** », pli qui ne sera ouvert que le 26 juin 1876.

Dans la première partie de son exposé, Charles suggère de perfectionner un appareil appelé phénakisticope du physicien belge Plateau. Son système permettait de faire passer devant une glace les images successives d'un même sujet en mouvement dessinées à des moments rapprochés ce qui en donnait une illusion d'animation car l'impression produite par chaque image sur la rétine persistait encore quand l'impression de l'image suivante s'y inscrivait d'où la perception du mouvement. Dans cet appareil, Charles Cros préconisait de remplacer le dessin par de petites photographies prises successivement à des intervalles de temps très courts, système qui pouvait être considéré comme l'ancêtre du cinéma. Dans la deuxième partie de sa communication qui nous occuper particulièrement, Charles Cros explique son procédé de la photographie des couleurs par la technique de la trichromie. En bref, il s'agit d'interposer tour à tour entre le sujet dont on veut reproduire l'image et les couleurs et l'appareil photographique, un verre de coloration rouge, puis jaune, puis bleu, couleurs composantes élémentaires de la lumière. Les clichés normaux en gris ainsi obtenus révèlent par leurs variations de transparence et d'opacité les intensités respectives plus ou moins grandes des trois couleurs émises par le sujet photographié. Si ensuite on fait traverser respectivement les épreuves ainsi réalisées par de la lumière rouge, jaune et bleue et que l'on superpose les projections, on obtient le sujet photographié en couleur.

Une variante de cette méthode consiste à remplacer les verres colorés par un prisme à réfraction que l'on fait tourner de façon à ce qu'il n'envoie dans l'appareil photographique, que des rayons rouges, puis que des jaunes et enfin que des bleus. Ce procédé était susceptible d'après Charles Cros, de s'appliquer conjointement avec l'enregistrement de sujets animés qu'on obtenait ainsi en couleur.

Enfin un troisième moyen résidait à prendre trois épreuves successives en éclairant le sujet à reproduire avec de la lumière rouge, puis jaune, puis bleue.

Un procédé plus rapide consiste à réaliser simultanément les trois épreuves photographiques. Pour cela un système de lentilles envoie les rayons qu'émet le sujet à photographier sur un prisme qui les décompose en un spectre. Les rayons rouges, jaunes et bleus sont recueillis par trois objectifs photographiques réalisant les trois reproductions respectives.

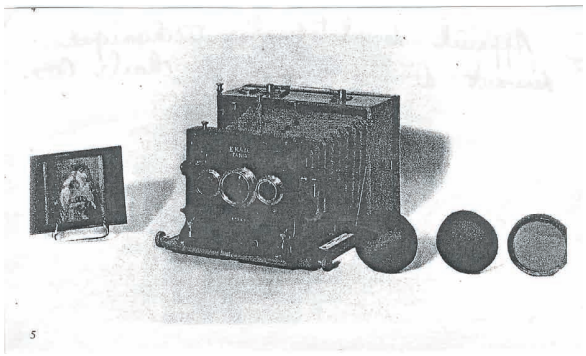

Si à partir de ces trois clichés qui reproduisent une image négative du sujet photographié on tire sur une même feuille de papier les trois reproductions, on aura une photographie normale. Mais si on fait traverser les négatifs respectivement par des rayons rouges, jaunes et bleus et qu'on superpose exactement les trois images, la photo ainsi obtenue aura les mêmes intensité de couleur que celle du sujet original photographié.

À la **fin de 1868**, Charles Cros présente à l'Académie des sciences un mémoire intitulé « **La photographie des couleurs** » publié l'année suivante le 25 février 1869 dans le journal Les Mondes, journal scientifique qu'animait l'abbé Moigno, sous le titre « **Solution général du problème de la photographie des couleurs** » et édité sous la forme d'une petite brochure la même année.

Dans ce texte, Charles reprend sa théorie exposée dans son pli cacheté de 1867 en décrivant longuement de façon très détaillée et explicite son procédé de photographie des couleurs par la technique de la trichromie basée sur les trois couleurs élémentaires, le rouge, le jaune et le bleu. Il ne s'agissait que d'une conception théorique

cependant basée sur les connaissances de l'époque. Ce n'est que plus tard qu'il s'engagea dans sa matérialisation. C'est cette même année 1869 que Charles Cros fait cette communication à la Société française de photographie qui la relate dans sa séance du 7 mai curieusement en même temps que les travaux d'un autre chercheur inconnu de lui. Louis Ducos de Hauron, originaire de Langon et installé à Lectoure (Gers) travaillait avec son frère Alcide sur le même sujet avait abouti par des procédés quasi similaires aux mêmes résultats que ceux de Charles sans le connaître et en ignorant ses investigations, mais, preuves à l'appui, présentait deux photographies trichromes. Il avait reproduit toute la palette des couleurs en superposant trois clichés monochromes et avait déposé une brevet d'invention le 23 novembre 1868.

Louis Ducos de Hauron

Dès la connaissance des travaux de son challenger inconnu, Charles lui écrivit en lui envoyant son mémoire déposé le 2 décembre 1867 à l'Académie des sciences pour vérifier s'il n'avait pas fait d'autres publications que sa demande de brevets et s'assurer ainsi qu'il avait bien la priorité de cette découverte. Il s'ensuivit une débat d'antériorité mené par le journal Cosmos du 19 juin 1869. Par l'intermédiaire de ce dernier le 23 juin, Ducos de Hauron répondit à Charles, après l'avoir félicité, que puisque la délivrance de son brevet datait du 23 février 1869 antérieure de quelques jours à la publication, le 25 du même mois, de son procédé théorique dans Les Mondes, ses théories lui appartenaient et, à fortiori, vu la date de sa note à l'Académie des sciences fin 1868 il n'avait pas pu s'inspirer de ses travaux puisqu'il avait déposé sa demande de brevet le 23 novembre de la même année. En reconnaissant à Charles l'appartenance de son idée, il n'en revendiquait pas moins ses titres de propriété scientifiques sans compter la propriété industrielle qui résultait de son brevet. Ce dernier lui garantissait la paternité des procédés pratiques pour matérialiser ses théories en faisant remarquer à Charles qu'il y a longtemps qu'il s'activait sur ce sujet et en lui rappelant le préambule de sa publication dans lequel il « laissait aux autres le soin de mettre en pratique ses idées ». Finalement Ducos de Hauron en concluait que la première idée appartenait à tous les deux puis, fort courtoisement, se félicitait des bonnes relations qui pouvait se créer entre eux en échangeant leurs conceptions et demandait à Charles de faire publier sa réponse destinée à clarifier la situation.

Au reçu de cette lettre, Charles Cros la communiquait au rédacteur du Cosmos précédée et suivie de ses commentaires revendiquant toujours sa priorité, mais tout en reconnaissant la propriété des procédés pratiques à Ducos de Hauron il en minimisait l'importance en concevant qu'on pourrait trouver d'autres moyens pour obtenir des résultats meilleurs et plus simples. Comme pour alimenter cette polémique, le tout est publié le 3 juillet par le Cosmos.

Piqué au vif, Ducos de Hauron répliquait par une longue et brillante réponse pleine de sagesse qui paraît le 24 juillet. Après avoir réfuté les arguments de Charles concernant la mise dans le domaine public de son procédé, il lui rappela la législation des brevets lui conférant l'entière propriété de son invention. Sans rancune il rend hommage à ses travaux, lui reproche de ne pas lui reconnaître en contrepartie ses mérites pour la même découverte simultanée et surtout de n'avoir été qu'un théoricien renonçant volontairement à une réalisation pratique qu'il a mis lui-même cinq ou six ans à mettre au point concevant que l'honneur d'une même découverte ne s'amoindrirait pas en se partageant.

Charles répondait pour conclure et en terminer avec ce débat toujours par l'intermédiaire du Cosmos du 31 juillet que « ce qui est identique

dans nos travaux nous appartient à tous les deux, ce qui est différent appartient respectivement à celui de nous qui l'a trouvé », et d'énumérer leurs découvertes personnelles et communes.

Poursuivant ses recherches, Charles Cros est accueilli en 1875 au château de Sablé-sur-Sarthe par le duc de Chaulnes qui lui apporte une aide financière et met à sa disposition un atelier. Cependant ce dernier n'étant pas pourvu de l'équipement nécessaire à la réalisation définitive des clichés, les épreuves faites à Sablé furent tirées grâce à la complaisance d'un imprimeur spécialisé dans la lithographie, Lemercier à Paris, qui mit à sa disposition les moyens matériels adéquats. Mais sa collaboration fût éphémère car, craignant que son système de reproduction soit concurrencé par cette nouvelle invention, il mettait peu de diligence à effectuer son travail qui parfois était même saboté.

Le 26 juin 1876 Charles Cros demande à l'Académie des sciences l'ouverture de son pli cacheté de 1867 et lui adresse avec deux photographies en couleurs (perdues aujourd'hui) une note dans laquelle il admet que jusqu'alors son procédé était théorique mais qu'il en avait bien la priorité sur Ducos de Hauron dont le brevet est d'après lui incomplet. Désormais il pouvait réaliser matériellement son procédé dont les premières épreuves photographiques en couleur représentaient un buste de femme d'après une peinture à la cire de son frère Henri.

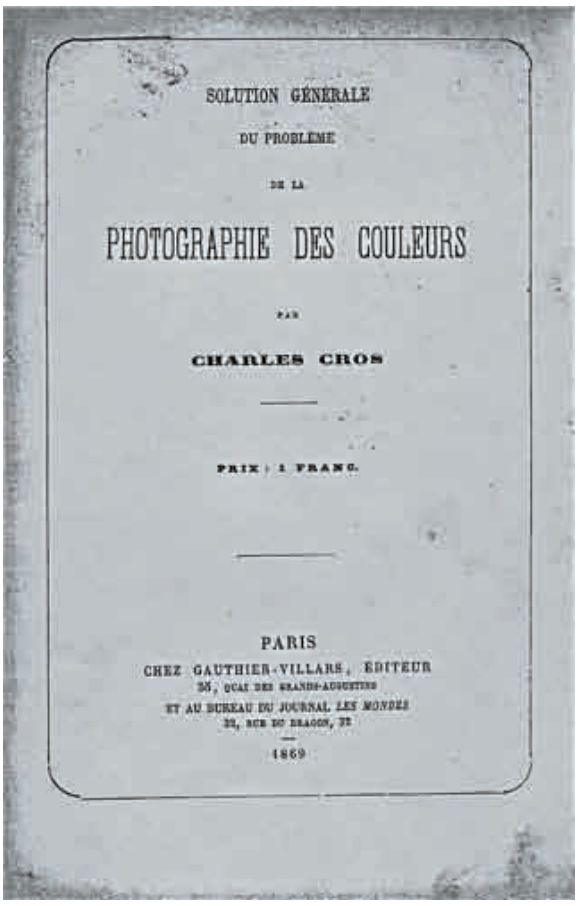
SOLUTION GÉNÉRALE

DU PROBLÈME

DE LA

PHOTOGRAPHIE DES COULEURS

PAR

CHARLES CROS

PRIX : 1 FRANC.

PARIS

CHEZ GAUTHIER-VILLARS, ÉDITEUR

55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS

ET AU BUREAU DU JOURNAL *LES MONDES*

22, RUE DU DRAGON, 22

1869

C'est alors qu'une autre polémique allait survenir. Dans son exposé à l'Académie des sciences, Charles Cros mentionne non sans quelque désinvolture, qu'un autre chercheur, Edmond Becquerel, n'avait pu trouver le moyen de reproduire les couleurs mais que son procédé le permettrait. Ce savant qui avait découvert la propriété du chlorure d'argent de reproduire les couleurs, avait obtenu l'image du spectre de la lumière solaire sur une plaque argentée ainsi que celle de vitraux teintés mais n'avait pas pu les fixer car elles étaient éphémères en devenant grisâtre.

Le 3 juillet Becquerel répliquait en critiquant à l'Académie des sciences la méthode de Charles qui d'après lui ne rendrait des couleurs variant selon le matériau colorant utilisé. Après une première réponse qui ne fut pas publiée car trop virulente, Charles Cros en envoie une deuxième dans laquelle il reprend ses explications initiales et réfute les objections de Becquerel. Ce dernier à nouveau lui répond en persistant dans sa première remarque et la controverse s'arrêta là.

Le 7 juillet Charles Cros adresse à la Société française de photographie des épreuves photographiques polychromes en faisant bien remarquer dans la note qui les accompagne qu'elles sont obtenues par son procédé à travers des verres rouge, jaune et bleu, procédé peut-être analogue à celui de Ducos de Hauron mais qui lui utilisait par contre des verres de couleurs complémentaires : vert, violet, orangé.

Toujours motivé dans ses recherches, Charles adresse le **22 mars 1877** à l'Académie des sciences un pli cacheté intitulé : « **De l'obtention simultanée de plusieurs images photographiques de même grandeur d'après un même objet** » dans lequel il décrit un disposition permettant d'obtenir trois photographies identiques simultanément. Quelques mois plus tard il rédige un long mémoire en vue de prendre enfin un brevet sur les réalisations

pratiques de ses procédés de reproduction des couleurs qu'il a formulé depuis quelques années : « **Perfectionnement de la photographie des couleurs. Les couleurs naturelles. Les justes relations des clairs et des foncés**. » Ce long exposé très technique confirme les sérieuses connaissances de Charles en chimie et sa grande imagination créatrice pour matérialiser ses idées en concevant divers dispositifs dont il revendique sa propriété.

Le **11 mars 1878**, Charles dépose une demande de brevet sur le « **Chromomètre instrument reproduisant toute couleur ou nuance et en donnant les éléments sous forme numérique** ». Cet appareil permettait non seulement d'obtenir trois clichés à la fois et d'en faire des projections mais aussi de mesurer l'intensité des couleurs avec des applications dans l'industrie chimique, la fabrication des couleurs, la photographie, l'optique... Il fut présenté le 23 décembre à l'Académie des sciences et le 10 janvier 1879 à la Société française de photographie. À l'automne 1878 les rapports tendus entre les deux inventeurs Charles Cros et Louis Ducos de Hauron s'étant commués en sincère amitié, un échange épistolaire s'établit entre le frère de ce dernier, Alcide, en vue d'un projet d'association pour monter une entreprise industrielle afin d'exploiter leur découverte. En sus de Charles et des frères Ducos de Hauron qui avaient pris des brevets en France, en Angleterre et en Belgique, il était question de former cette société avec un banquier d'Agen et une Allemand de Munich, Albert, déjà en relation avec Charles et photographe de la cour du roi de Bavière, qui avait réalisé de belles photographies en couleur par un procédé analogue à ceux des Français. Mais ce projet, momentanément ajourné par Louis Ducos de Hauron ne vit jamais le jour.

Charles Cros fût aussi en relation avec le célèbre photographe Nadar qui lui fît de magnifiques portraits. Quelques appareils photographiques furent conçus mais également dans ce cas il n'y eut pas de suite. Le **24 février 1879** publication dans les comptes rendus des séances de l'Académie des sciences « **De l'action des différentes lumières colorées sur une couche de bromure d'argent imprégnée de diverses matières colorantes organiques** ». Charles Cros cherchait à obtenir des photographies sur des plaques imbibées de substances colorantes naturelles : hémoglobine, chlorophylle, cassis, fleur de mauve... mais il n'obtenait que des images noires ou incolores dues à la destruction de ces matières organiques à la lumière.

Après une nouvelle brève polémique avec Becquerel, il trouva cependant un moyen de remédier à cet inconvénient qu'il soumit à l'Académie des sciences le 23 mars.

Le **29 octobr**e, Charles dépose une demande de brevet d'invention intitulé : « **Hydrotypie et polychromie immédiate. Nouveau genre d'images photographiques** » décrivant une autre technique assez complexe pour obtenir des photographies en couleur, brevet suivi d'une demande de certificat d'addition le 29 mai 1881.

Dans les années 1881 et 1882 il travaille dans un atelier, rue de Passy, mis à disposition par un ingénieur, Carpentier, concepteur d'appareils scientifiques, qui s'intéressait à ses travaux. Leur collaboration aboutit à la présentation à l'Académie des sciences le 27 juin 1881 de deux photographies avec le sujet photographié (une aquarelle) pour faire juger de l'exactitude de la reproduction des couleurs par coloration de couches d'albumine coagulée.

Le 14 novembre 1882, Charles Cros dépose avec Auguste Vergeraud un brevet concernant l'invention d'un papier pour reproduire les calques et les dessins tracés sur une matière transparente, invention communiquée à l'Académie des sciences et à la Société française de physique au début de 1883. Un certificat d'addition viendra quelques mois plus tard améliorer la fabrication de ce papier.

Le **19 juillet 1885** nouveau brevet : « **Le chromographe. Portraits et paysages d'après nature avec les couleurs** ». Cet appareil qu'il vient d'inventer est en quelque sorte un chromomètre amélioré permettant de prendre des photos en couleur de la nature.

Enfin une dernière communication le **16 mai 1887** et intitulée « **Contribution aux procédés de photographie céleste** » décrivait une méthode améliorant les photographies du ciel.

C'est certainement ce problème de la reproduction photographique des couleurs qui a le plus passionné Charles Cros puisqu'il lui a consacré de nombreuses années avec une constance qui ne s'est jamais démentie.

Alain Castel

Toute duplication ou reproduction de cet article ne doit pas se faire sans l'autorisation de l'auteur.

Et en bref ...

Nouvelles activités

Marthe Pasquiet
Architecte DPLG
17 rue Magène
tel: 04 68 32 26 53
courriel : pasquietmarthe@yahoo.fr

Zoé Marvin
Architecte
6 rue de la Porte d'Eau
tél 04 68 70 45 76
courriel : zoe.marvin@gmail.com
site web : www.hess-kincaid.co.uk

Benjamin Saulnier
Atelier galerie d'art
10 place de la Halle

Galerie Gev'Art
7 rue des Deux-Pont

Le Récantou
Boissons glaces
François Blanc
Rue de la Porte d'Eau
tél : 06 80 88 48

HALTE GARDERIE
123 SOLEIL de TALAIRAN

La halte garderie de Talairan accueille les enfants de 18 mois à 5 ans du lundi au vendredi de 8h à 18h. Tout le personnel qualifié se tient à votre disposition pour des renseignements.

Soirée porte ouverte le Mardi 26 juin à 18 h. Vous pourrez visiter notre structure et prendre tous les renseignements nécessaires.

Contact : Sabine Remond, directrice
Tél : 04 68 44 05 24
Courriel : 123soleil11@free.fr

Médiabus

mardi de 10 h à 12 h 30

26 juin
17 juillet
18 septembre

JUDO

L'activité judo reprend dès septembre 2012 tous les jeudis de 17 h 30 à 19 h 30 à la salle polyvalente.
S'adresser au FEP

- ÉTAT-CIVIL -

Naissances

Baptiste le 27 janvier
chez Emmanuelle Pacual et Olivier Mistral

Alexandre le 3 avril
chez Blen Mekuria et Pierre Grossenbacher

Décès

Léopold Fournier le 16 mars

AUTORISATION DE STATIONNEMENT

obligatoire du 1er mai au 30 septembre
à demander en mairie - Munissez-vous de votre carte grise.

ZONE BLEUE

Les disques seront à retirer gratuitement en mairie et à l'office de tourisme.

Message de la préfecture de l'Aude

La mort n'est pas plus belle au soleil ! Pour un été 2012 sans mort sur nos routes !

L'été dernier avait été particulièrement meurtrier sur les routes audoises : 16 personnes y avaient perdu la vie entre juillet et août 2011, soit en seulement deux mois (contre 5 en 2010, 8 en 2009).

Alcool, vitesse inadaptée, fatigue et manque de vigilance ont été les principales causes de ces accidents qui, tous, auraient pu être évités si chacun des usagers de la route avait adopté un comportement responsable et respectueux des règles du code de la route.

Quelques rappels s'imposent :
- la conduite est incompatible avec la consommation d'alcool et de produits stupéfiants ;
- un conducteur fatigué est aussi dangereux qu'un conducteur alcoolisé (une privation de sommeil de 24 heures équivaut à un taux d'alcool dans le sang de 1g/l) ;
- à moto ou à scooter, outre le port du casque obligatoire, les vêtements doivent être adaptés pour protéger en cas de chute, quelles que soient les conditions météorologiques (gants, blouson, pantalon, chaussures fermées) : shorts et sandalettes sont à proscrire ! ;
- à vélo, le port du casque est fortement recommandé, et il est obligatoire de porter un gilet fluorescent dès qu'il fait sombre ;
- le piéton doit s'assurer d'être vu par les autres usagers lorsqu'il circule sur la chaussée, en portant au besoin un gilet fluorescent.

Pour que l'été 2012 reste synonyme de vacances et de fêtes, soyons TOUS RESPONSABLES sur la route.

Élections présidentielles		
Résultats du 1er tour le 22 avril 2012		
	Inscrits	457
	Abstentions	79
	Votants	378
	Blancs ou nuls	10
	Exprimés	368
Nuance politique		
Europe Écologie - Les Verts	Mme Joly Éva	21
FN	Mme Le Pen Marine	55
UMP	M. Sarkozy Nicolas	68
Front de gauche	M. Mélenchon Jean-Luc	55
NPA	M. Poutou Philippe	5
Lutte Ouvrière	Mme Arthaud Nathalie	0
Solidarité et Progrès	M. Cheminade Jacques	1
MODEM	M. François Bayrou	14
Debout la République	M. Dupont-Aignan Nicolas	3
PS	M. Hollande François	146

Élections présidentielles		
Résultats du 2e tour le 6 mai 2012		
	Inscrits	457
	Abstentions	75
	Votants	382
	Blancs ou nuls	20
	Exprimés	362
Nuance politique		
PS	M. Hollande François	231
UMP	M. Sarkozy Nicolas	131

Élections législatives		
Résultats du 1er tour le 10 juin 2012		
	Inscrits prévus	*457*
	Inscrits	456
	Abstentions	161
	Votants	295
	Blancs ou nuls	12
	Exprimés	283
Nuance politique		
Front de gauche	Mme Larruy Marie-Angèle	29
Ligue du Midi	Mme Lescœur Maria	3
Partit Occitan - EELV	Mme Kempf Lidwine	19
FN	Mme Sutter Marie-Josée	32
PS	M. Dupré Jean-Paul	148
Les nouveaux écologistes	M. Cros Jacques	3
Alliance écologique indépendante	M. Dhersin Patrick	0
UMP	M. Bresson Emmanuel	48
Divers gauche	M. Quagliéri Jean-Pierre	0
Nouveau centre	M. Arrans André	0
Extrême gauche	M. Galonnier Dominique	*1*

Élections législatives		
Résultats du 2e tour le 17 juin 2012		
	Inscrits prévus	*457*
	Inscrits	456
	Abstentions	173
	Votants	382
	Blancs ou nuls	19
	Exprimés	264
Nuance politique		
PS	M. Dupré Jean-Paul	184
UMP	M. Bresson Emmanuel	80

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune de Lagrasse.
Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal, en particulier des membres de la commission communication.

Directeur de publication : René Ortéga
Chargé de la rédaction : Philippe Descroix
Équipe de rédaction : Les élus municipaux.
Ont également participé à la rédaction de ce numéro : Les enfants et les enseignants de l'école communale, association Arkissonn', Élisabeth Bareil, Dominique Bondu, Patricia Bonutto, Alain Castel, Marlène Fabre, Laetitia Lopez, Théâtre de l'Hyménée, Régis Mazet, Rolland Oulès, Catherine Ribo.
Conception graphique : Alphonse Snoeck
Saisie et mise en page : Catherine Ribo
Photocopies : Les secrétaires de la mairie.
Agrafage : Le conseil municipal
Distribution : Les agents communaux.

Vous le trouverez à la bibliothèque municipale.
Il est également envoyé par la Poste :
- aux habitants de résidences secondaires à leur domicile principal sur simple demande.
- aux mairies des communes du canton, à la maison des communes, au Pays Corbières-Minervois, aux Archives départementales de l'Aude.

Vous pouvez le télécharger au format PDF sur le site de la commune : www.lagrasse.fr

Revue de presse collectée par
M. & Mme Badiou et Mme Marthe Bernad.
Le classeur avec les articles est à l'accueil à la mairie à votre disposition pour le consulter.

POUR PARTICIPER À LA RÉUNION DE RÉDACTION

Signalez-le au secrétariat de mairie qui vous enverra une invitation pour le jour de la réunion.

Les réunions de la commission de rédaction sont ouvertes.

POUR LA PROCHAINE PARUTION
du n° 48 automne 2012
aux alentours du 21 septembre

Réunion de rédaction début août.
Merci de remettre vos textes et photos
avant le 25 août
à l'adresse de courriel suivante :

bulletin.lagrasse@gmail.com

Vous pouvez également contacter :
Antoine Chapelot *rapporteur commission associations*
tél : 04 68 43 15 44
Philippe Descroix *rapporteur commission communication*
tél : 04 68 43 15 48

Attention quand vous rédigez vos textes
Tenez compte dans vos annonces de la date de parution et non de celle de la rédaction de votre article.

Si vous pouvez faire un document informatique :
Merci d'utiliser :
- police de caractère Arial en 10 points
- ne pas faire de mise en forme comme les puces automatiques, retraits de paragraphes etc.
- enregistrez-le aux formats suivants au choix :
Textes en .txt, .rtf ou .doc
Photos et illustrations en .jpg ou .pdf

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter

CALENDRIER de FABRICATION du BULLETIN COMMUNAL

	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ	**AUTOMNE**
Réunion de rédaction	Début novembre	Début février	Début mai	**Début août**
LIMITE REMISE DES TEXTES ET ILLUSTRATIONS	25 novembre	25 février	25 mai	**25 août**
Organisation Mise en pages	du 26 novembre au 8 décembre	du 26 février au 8 mars	du 26 mai au 8 juin	**du 26 août au 8 septembre**
Vérifications Corrections	du 9 au 14 décembre	du 9 au 14 mars	du 9 au 14 juin	**du 9 au 14 septembre**
Photocopies mairie Agrafage	du 15 au 19 décembre	du 15 au 19 mars	du 15 au 19 juin	**du 15 au 19 septembre**
Distribution	21 décembre	21 mars	21 juin	**21 septembre**

VOS SUGGESTIONS / VOS CRITIQUES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom et adresse (facultatif).....

.....

Lagrasse le .....

À déposer à la mairie au bureau ou dans la boite à lettres située dans la porte d'entrée.